

Dans nos villages de la Serre ... et ailleurs	2-3
Moissey, rencontre avec Olga Londe	4-5
Ougney, Joël Poirer et ses ferralleries	6
ECouter/COMprendre/FORmer : savoir « fer »	7
Pratiques de l'Homéopathie en élevage	8-9
Madame Cézanne, native de Saligney	10-11
Stèles et monuments funéraires antiques en FC ...	12
Jura Nord, Territoire à Énergie Positive	13-20
Le mouton : métiers, savoir-faire, artisanat ...	21-23
Lucien Puget, un lycéen très engagé	24-25
Pesticides, une saga centenaire	26-27
Patrice Cahé, apiculteur	28
Patois : pourquoi pas toi ?	29
Brèves	30-31



SERRE VIVANTE

Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

PRINTEMPS 2019
ISSN 2112-8073 n°47

VOS RENDEZ-VOUS AVEC SERRE VIVANTE

édito

Pascal Blain,
président



Serre Vivante a besoin de vous !

Au nord du Jura, la Serre est la seule prééminence cristalline en Franche-Comté. Cette spécificité géologique offre ici une flore et une faune originales. Mais comme le Doubs ou la forêt de Chaux, le massif a longtemps isolé ceux qui vivent de part et d'autre. Serre Vivante est née en 1992 parce que la coopération est indispensable à la sauvegarde d'un patrimoine commun et à la vitalité du territoire. Face aux menaces et atteintes à l'intégrité de la Serre, nous avons œuvré à un projet de développement et de protection du massif, largement repris dans l'arrêté de mai 2009

pour protéger, il faut connaître et apprécier ! portant création du site Natura 2000 Massif de la Serre, zone spéciale de conservation. Depuis 27 ans, l'association participe à l'animation de ce territoire et au partage d'informations. Car pour protéger il faut connaître et apprécier ! Les activités proposées visent donc à faire découvrir la nature et connaître l'environnement, à valoriser et gérer le patrimoine. Des réunions publiques, soirées conférences, permettent de s'informer, échanger, réfléchir ... Les rendez-vous sur le terrain pour la fête de la nature, la journée du patrimoine de pays ou encore la journée européenne de la prévention et de la réduction des déchets, sont ouverts à tous et gratuits. Serre Vivante a initié ou participé à diverses réalisations concrètes comme l'aménagement du sentier du Loup Garou à Amange et du sentier du Tacot sur le Mont-Guérin entre Moissey, Frasne-les-Meuilières et Montmirey-la-Ville. Pour tisser un lien entre tous, le bulletin est diffusé gratuitement, apportant deux fois par an son lot de brèves locales, des articles sur le patrimoine local, des pages nature et environnement, un agenda. Avec l'élargissement à 14 nouvelles communes de Jura Nord, ce sont désormais quelques 10 000 foyers qui reçoivent ce 47^{ème} numéro. Il nous faut trouver des distributeurs bénévoles pour chaque village et faire face à un surcoût important. Mais nous espérons que notre projet rencontrera comme partout ailleurs son public, le soutien de nouveaux adhérents et bénévoles, l'accompagnement bienveillant des élus municipaux ... Nous avons des projets plein la tête, n'hésitez pas à nous rejoindre ! ■

samedi
25
mai
14h00

fête de la nature



A LA DECOUVERTE DE LA MARE MOUSSUE ...

Rendez-vous à la mairie de Peintre

gratuit
ouvert
à tous

Une randonnée découverte du monde vivant de la mare
6 km pour profiter de la biodiversité, en compagnie de Bruno Faivre, naturaliste.

samedi
22
JUIN
22^e édition

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS & DES MOULINS

Naturellement DURABLE!



gratuit
ouvert
à tous

Rendez-vous à 14h00 à la mairie de Romain

Visite de deux bâtiments - nouvelles technologies :
Une maison d'habitation en paille & bois et la nouvelle mairie classée BBC+ de Petit Mercey

Festival

FORGES PESMES



aux Forges de Pesmes

samedi
6
octobre
de 10h à 18h

Sur un site historique, entrez dans le monde de la laine !
Film, exposition et plus de 30 professionnels vous feront découvrir la richesse et la renaissance de pratiques ancestrales. Buvette et petite restauration sur place. Venez nombreux !

Les batraciens sont particulièrement vulnérables lors de leur migration qui débute fin février, début mars, pour rejoindre les étangs qui sont leurs lieux de pontes ...



Forêt de Chaux, protéger les amphibiens

Salamandres tachetées, crapauds communs, grenouilles agiles et grenouilles rousses sont régulièrement victimes de la circulation automobile.

Pour limiter cet impact négatif, des passages ont été mis en place en forêt sous les routes. Mais chaque année, il est nécessaire de poser des toiles géotextiles, de débroussailler les abords des buses ... Depuis plusieurs années maintenant, le Grand Dole travaille sur le sujet en partenariat avec les différentes associations de protection de l'environnement de la région. Une dizaine de bénévoles ont participé samedi 16 février à un chantier écovolontaire en forêt de Chaux animé par Hugo Barré-Chaubet de Dole Environnement. Daniel Bernardin, 9e vice-président de l'agglomération, en charge de la gestion des espaces naturels, et Franck David, président du comité de pilotage Natura 2000 de la forêt de Chaux, ont pris part aux travaux. Après un rappel des enjeux des zones Natura 2000 par Mathieu Baconnet, chargé de mission auprès du Grand Dole, les participants ont nettoyé plusieurs passages sous la route forestière de Gros Buisson mais aussi à la Vieille-Loye et à Falletans. ■ Contact : 06.21.96.94.38



Photo © Pascal Blain

Avez-vous vu la martre des pins ou la chevêche d'Athéna, encore présentes à Authume ?



Authume, agir pour la biodiversité

Le village se situe au carrefour de quatre réservoirs de biodiversité : le massif de la Serre, la forêt de Chaux, le bassin du Doubs et le Mont-Roland.

Un projet participatif de découverte et d'actions en faveur de la biodiversité est lancé : une trentaine d'Authumois se sont déplacés une première fois vendredi 8 février pour as-



Photo © Samuel Maas/LPO

La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*)

Ce petit rapace nocturne est en danger de disparition en Franche-Comté et fait l'objet d'un plan de sauvegarde national. Particulièrement sensible en secteur périurbain du fait de la régression de son habitat au profit de l'expansion urbaine, la Chevêche est aujourd'hui éteinte autour de Besançon mais toujours présente sur certaines localités autour de Dole. La régression des surfaces pâturées, la lutte chimique, la fragmentation des milieux qu'elle fréquente lui sont également largement défavorables. Les vieux arbres des vergers hautes-tiges traditionnels lui offrent le gîte dans les cavités de leur tronc et des territoires de chasse à leur pied, dans lesquels elle trouvera insectes et petits rongeurs dont elle se nourrit. Elle peut également fréquenter les anciens bâtiments (granges etc.), dès lors qu'un trou d'entrée lui en permet l'accès. ■

sister à la réunion organisée par le conseil municipal et le Grand Dole. Après une présentation illustrée de quelques-unes des espèces présentes à Authume, Quentin Le Tallec, de la LPO, a demandé aux participants quelles pouvaient être les opérations qu'ils souhaitaient soutenir afin de maintenir, voire retrouver, la biodiversité du territoire. Deux types d'actions se sont dégagés : favoriser la connaissance, notamment auprès de la jeunesse et protéger la biodiversité par la création d'un corridor pour la circulation de la faune entre le bois des Ruppes et le Mont-Roland. Une seconde réunion a eu lieu le 10 avril pour constituer des groupes d'habitants motivés pour concrétiser avec l'appui de la collectivité, un de ces projets en 2019 et 2020. Création de corridors pour que la faune puisse passer du Bois des Ruppes au Grand Mont, protection des zones naturelles sensibles, inventaire des orchidées tricholome de la St Georges, nichoirs pour chouette chevêche, travail avec l'école, incitation à l'installation de ruches, bassin pour amphibiens au cœur du village ... ■



Photo © André Siolet

Chaux, restauration des cours d'eau

La restauration des milieux aquatiques dans leur fonctionnement naturel est très clairement à l'ordre du jour face au réchauffement climatique...

L'ONF vient de restaurer une immense zone humide au cœur de la forêt de Chaux, détruite il n'y a pas si longtemps pour faciliter l'exploitation forestière. La forêt de Chaux abrite 460 km de cours d'eau et seulement 88 km de ce chevelu aquatique avaient un caractère permanent depuis les travaux menés dans les années 50 et 60 par l'agronome Georges Plaisance. Pour repeupler cette vaste étendue de 22 000 ha, dont 13 000 ha de forêt domaniale, malmenée durant des siècles par l'industrie des forges, des verreries ou les charbonniers ... l'ingénieur avait réalisé d'importants travaux de drainage, rectifiant au cordeau plus de 150 ruisseaux autour d'un chenal collecteur pour obtenir un sol plus favorable à l'exploitation forestière. Avec pour conséquence d'accélérer le passage de l'eau et de diminuer considérablement les capacités de rétention d'un sol déjà pauvre, peu profond, supporté par un socle imperméable. Et d'accélérer ainsi son érosion. Principalement financés par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (1,3 million d'euros), l'Office national des forêts (470 000 euros) et l'université de Franche-Comté (35 000 euros), les travaux portant sur près de 45 km de cours d'eau qui ont été remeandrés (multipliant ainsi leur longueur par 2,5 afin de réduire la vitesse d'écoulement par tout un système de bouchons et d'embâcles et d'améliorer la recharge en sédiments des sols) ont permis en une dizaine d'années de restaurer 2 700 ha d'une précieuse zone humide qui, dans les décennies à venir, permettra d'atténuer l'impact du réchauffement climatique, de constituer une véritable réserve d'eau pour l'aval et d'améliorer très sensiblement la biodiversité de la forêt. Le 5 février 2019, les méthodes de restauration et les résultats de suivis scientifiques sur

les sols et la faune aquatique ont été présentés à l'occasion d'une journée technique et scientifique, organisée en forêt et aux Forges de Fraisans par l'agence du Jura de l'Office national des forêts, associée à l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et au laboratoire Chrono-Environnement de l'université de Franche-Comté. Des projets de restauration de cours d'eau et d'effacement d'étangs, menés dans la vallée de la Loue, en Côte-d'Or et en Moselle ont aussi été exposés. Ces présentations ont suscité des échanges particulièrement riches. L'eau est désormais un sujet essentiel pour les années à venir. Même si ce type de travaux semble ne rien apporter à l'exploitation de la deuxième forêt de feuillus de France, à part des complications (aménager les routes forestières pour permettre le passage des engins, réorganisations du travail, ...) les études scientifiques démontrent leur efficacité avec une remontée de la nappe d'eau qui permet, entre autres, une augmentation importante de la biodiversité d'insectes et de batraciens et une meilleure résistance à la sécheresse pour les arbres. Parce que la nappe sous la forêt de Chaux est en lien étroit avec celles des rivières voisines, Loue et Doubs, ces effets positifs devraient se ressentir également en aval. Un aval où la poursuite de tels travaux, particulièrement coûteux, posera probablement problème si les collectivités concernées n'empoignent pas le sujet avec enthousiasme, ou pour le moins le sens de leur responsabilité pour l'avenir. « Car on n'a pas encore attaqué le principal », suggère M. Delannoy, directeur départemental de l'ONF. ■



Photo © André Siolet

Rans, zone humide de la Combotte

Des travaux de réhabilitation pour diversifier les habitats et limiter les inondations en aval.

La réhabilitation de la zone humide située à la sortie de Rans, derrière la route allant à Arc-et-Senans, et de ses fonctions est un objectif de la municipalité. Elle s'inscrit dans une politique menée à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée-Corse de préservation de la ressource en eau à travers la restauration des zones humides. Le projet comporte également la création d'une mare afin d'augmenter la diversité des habitats humides, et d'autre part de stocker un volume d'eau supplémentaire en période de crue ou d'orages violents. Un autre objectif défini par la mairie est la limitation des inondations en aval. La réhabilitation de la zone humide aura un effet négligeable sur les écoulements étant donné la surface concernée. Il faut également noter que la parcelle, située en aval du site, cadastrée section ZP4, présentera un caractère plus humide après les travaux. Enfin, des haies seront plantées sur deux côtés de la parcelle et un merlon sera positionné afin de diversifier le paysage et d'offrir des habitats variés, notamment pour le petit gibier. La commune de Rans, en partenariat avec la FDC39, a mandaté l'entreprise Joly de La Chapelle-Saint-Sauveur (S&L) pour ces travaux. Leur coût est de 17 300 € (dont subvention de l'Agence de l'eau : 7 214 €). ■ Contact mairie : 03.84.71.17.56



Photo © Denis Garnier

Vitreux inaugure une boîte à livres

C'est l'association Dynamique téléthon de Vitreux, présidée par Françoise Genty, qui est à l'origine de l'installation d'une boîte à livres pour transmettre le plaisir de la lecture.

Chacun peut prendre un livre, le lire puis le déposer dans la boîte. Celle-ci est installée dans l'ancien panneau d'affichage communal remis en état et vitré par des agents de la communauté de communes Jura Nord. Véritable bibliothèque partagée, le lieu devrait rapprocher les voisins, permettre d'échanger des idées de lecture et offrir une seconde vie aux ouvrages qui dorment sur nos étagères ! ■



Photo © Pascal Blain

Menotey, retour d'un bel oiseau !

Up up up ... de 7h30 à 8h un oiseau répète inlassablement ces trois syllabes identiques dans mon jardin ce 19 avril !

La Huppe fasciée (*Upupa epops*), très bel oiseau coloré, possède un cri sourd typique. La voici de retour à Menotey comme chaque année où elle restera d'avril à septembre avant de repartir hiverner en Afrique. Plus facile d'entendre cet oiseau que de l'apercevoir car il est assez discret. De fait, si je l'entends presque chaque année début avril, il y avait bien longtemps que je n'avais pu l'observer et le photographier. Sa crête rousse barrée de noir, qu'elle peut déployer ou non, est un signe distinctif. Elle possède également un bec caractéristique, long de 5 à 6 cm, légèrement recourbé. Son vol ressemble à celui d'un papillon : puissant, ondulant, avec des battements d'ailes lents. Le bocage, constitué de haies, de grands arbres et de prairies, est l'habitat privilégié de la Huppe fasciée. On la trouve aussi dans les vergers où elle construit parfois son nid dans les arbres fruitiers, tout comme dans les murs de bâtiments abandonnés. Elle fréquente aussi les parcs, les jardins et toutes les zones ouvertes de terre nue ou d'herbe rase où elle peut aisément se nourrir. Son alimentation est composée principalement de larves de coléoptères, de gros insectes comme les sauterelles, les criquets, les papillons, les mouches, les araignées ou encore de limaces qu'elle capture en picorant le sol. Elle trouve les larves dans les écorces des arbres ou dans l'herbe où elle plonge son long bec par à-coups. La période de reproduction de la Huppe fasciée est le théâtre de parades nuptiales composées de vols poursuites, d'offrandes de nourriture et de chants utilisés par les mâles pour charmer les femelles. Il suffit souvent d'une simple fissure dans un arbre ou dans un mur à cet oiseau pour

construire son nid où elle pond de 5 à 7 œufs entre avril et juin. La femelle couve seule pendant 16 à 18 jours. Les petits sont prêts à quitter le nid au bout de 3 à 4 semaines. La Huppe fasciée n'a généralement qu'une seule couvée par an. En arpentant les pelouses des parcs et des jardins pour y trouver des larves, des vers et des insectes dont elle se nourrit, elle rend un grand service au jardinier. La Huppe fasciée est aussi capable de capturer les chenilles processionnaires, véritables fléaux. Le déclin des populations en Europe semble se poursuivre en dépit des modifications du climat qui en principe devraient favoriser cet oiseau thermophile. La raison majeure en est probablement l'appauvrissement généralisé de l'entomofaune des écosystèmes agricoles au sens large dont l'oiseau dépend entièrement pour sa survie. La raréfaction des gros insectes, qui affecte également d'autres oiseaux comme les pies-grièches, est une conséquence directe de l'emploi massif et généralisé de pesticides. ■



Photo © Pierre Meyer

Audelange, un lynx sur les Roches

Jeudi 11 avril, Pierre Meyer, membre des rangers de France, a aperçu un lynx en fin de journée, près du château d'eau.

L'animal avait déjà été vu dans le secteur à plusieurs reprises cet hiver. Vendredi 12 avril, Pierre Meyer est allé faire des relevés et identifier les empreintes de l'animal, qui se dirigeait vers le sous-bois des Roches. Après le chamois, présent depuis plusieurs années, le lynx s'installe à nouveau sur le territoire. ■

+> <http://www.federation-rangersdefrance.fr>



Un Comité de Défense des Hôpitaux Publics à Dole

Association créée en mars, ce comité a pour objet la défense de l'hôpital Louis Pasteur, du Centre Hospitalier Spécialisé de Saint Yllie et plus globalement des usagers du système de santé.

Le comité veut être une force de proposition pour maintenir et promouvoir un service public hospitalier et de santé adapté aux besoins de la population du bassin de vie dolois. Car il y a une dégradation de l'accès aux soins, de l'accès à l'hôpital public, sur ce territoire de plus de 100 000 habitants. Depuis 2014, 70 lits d'hospitalisation ont été supprimés, 110 postes de personnels ont disparu. Des services n'existent plus (comme la réanimation, la 2ème ligne de SMUR la nuit). La quasi-totalité des services de soin ont vu leurs

moyens humains et matériels fortement réduits. Et le projet de loi « Buzyn » prévoit d'en rajouter une couche : sous un vocable rassurant, « l'hôpital de proximité », un grand nombre d'établissements publics devront renoncer aux activités de chirurgie et d'obstétrique. Qu'en sera-t-il pour notre territoire ? La réforme prévoit d'accélérer la marchandisation de la santé en livrant au secteur privé « les activités rentables ». Rejoignez le comité pour dénoncer cette réforme élaborée sans concertation ni des usagers.e.s, ni des personnels, ni des élus ! ■

+> 06.70.06.36.95 / comitedefensehopitauxdole@gmail.com
Adhésion : c/o C. Charbonnier, 14 rue de la Bière à Dole (5€)



Orgue et Musique à Pesmes

L'association « Orgue & Musique Pesmes » créée en mars 2019 veut mettre en valeur, par tous les moyens, l'orgue historique de l'église Saint-Hilaire.

Bien que modeste par sa taille, cet instrument démontre des qualités musicales évidentes. Classé Monument historique, restauré à partir de 1978 et révisé dernièrement, il est connu bien au-delà de la région, et a été joué par les plus grands musiciens. L'association veut le faire entendre, le faire voir aux publics les plus divers, et susciter de l'intérêt pour cet instrument fascinant. Mais aussi l'associer à la voix et à d'autres instruments pour profiter ainsi davantage de la généreuse acoustique de l'édifice. ■

+> www.facebook.com/orgue.musique.pesmes



Amap des Halles d'Orchamps

Début avril l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (Amap) des Halles d'Orchamps a tenu son assemblée générale.

Les Amap du secteur travaillent avec l'association le Serpolet sur un projet de mise en réseau des Amap de Bourgogne et Franche-Comté. À la clé, un programme d'animations et d'activités pédagogiques à l'échelle régionale. Le Serpolet oriente les personnes en projet d'installation, leur proposant éventuellement une phase de test, un appui pour l'accès au foncier en lien avec l'association Terre de Liens, un suivi sur la durée ... Les Amap soutiennent des producteurs bio locaux, donnant la possibilité à chacun de composer chaque semaine un panier de produits sains : légumes, œufs, viande, pain, produits laitiers ... ■

+> amapdeshalles39700@gmail.com

Samedi 25 mai, à partir de 10H, rendez-vous, Place du 8 Mai à Dole pour un événement public, ludique et participatif intitulé «L'Hôpital en-Jeu »



un concert exceptionnel de la violoniste Chiara Banchini et de l'organiste Martin Gester aura lieu le dimanche 26 mai à 17h (10€) En savoir +> www.orgue-musique-pesmes.com

En savoir +>

CIVAM Bio le Serpolet

27 rue de la Sous-Préfecture
39100 DOLE
© 06 44 02 91 23
contact@leserpolet.org
www.leserpolet.org

Moissey, rencontre avec Olga Londe



Crédit photo © Nathalie Rude



■ Claire Chantefoin,
Sermenge



Luthière, l'histoire d'une passion

Un parcours sans fausse note

Olga à neuf ans, presque naturellement, prend le chemin du conservatoire et commence les cours de violon. Elle ne sait pas encore où cela peut l'emmener, mais ce qu'elle sait, c'est qu'elle est née au sein d'une famille de musiciens - ses parents facteurs d'orgue sont installés à Frasné-les-Meuillères - et qu'elle adore bricoler et travailler le bois. A dix huit ans, elle découvre et se prend de passion pour la contrebasse. Elle aime le contact avec cet instrument, son rôle d'accompagnement, à l'arrière soit, mais si utile. Le déclic vers la lutherie et le métier de luthière va s'opérer à ce moment-là. Pas suffisamment sûre de sa vocation, elle va après un bac littéraire d'abord s'inscrire à l'université en sciences du langage. Mais le besoin de travailler manuellement devient pri-

mordial. En vue d'intégrer une école de lutherie, elle passera en un an un brevet des métiers d'art en ébénisterie. Frustrée par l'omniprésence des machines et les lignes trop droites des meubles, elle s'intéresse davantage aux outils à main. Et s'autorise enfin à intégrer une école de lutherie.

En formation : une passion grandissante

Un choix reste à faire entre deux écoles. Retenue à l'École Nationale de lutherie de Mirecourt dans les Vosges mais aussi à l'École Britannique internationale de lutherie de Newark, elle choisit de partir pour l'Angleterre, près de Nottingham, parce que là-bas on l'autorisera, pour valider son diplôme après 4 ans de formation, à fabriquer une contrebasse : son rêve ! Une formation qui la réjouit, elle



11 rue de Dole 39290 Moissey
Tel : 06.08.67.69.56
mail : olga.londe@live.fr

<https://olgalondelutherie.wordpress.com>

4 ● SERRE VIVANTE N°47 - Printemps 2019

Moissey, rencontre avec Olga Londe

Une priorité pour Olga : le choix et le respect des matériaux

s'épanouit autant en cours, qu'en ateliers de pratique et en stages qu'elle réalise auprès de luthiers de renom. Entre autres à Dole, chez Annette Osann (fabrication de Nyckelharpas, instrument à corde suédois), à Saint-Etienne chez Patrick Char-ton (luthier contrebasse), deux ateliers où elle sera après son diplôme quelques temps salariée.

Choix et respect des matériaux

Avec sa première commande : un violon, en 2014, elle crée son autoentreprise d'abord en sous-traitance auprès de ses maîtres de stage, et prend son envol avec la fabrication de son deuxième instrument une viole de Gambe. Elle acquiert peu à peu une certaine reconnaissance notamment et surtout par le bouche à oreille. Elle taille, elle dégrossit, elle ébauche, elle sculpte, une tête de lion venant ainsi orner un dessus de viole. Tout de bois vêtus, pour leur construction, les instruments obligent à des choix écologiques, le choix du fabriquant de bois de lutherie s'est orienté comme une évidence vers un producteur du Haut-Doubs, Bernard Michaud à Fertans (proche de la vallée de la Loue). Des épicéas de résonance et des érables ondes, débités spécialement pour la lutherie sont alors sa principale matière première. L'érable pour la caisse, le chevalet et le manche mais aussi du saule, du peuplier ou du noyer et l'épicéa plus tendre pour la table. Mais ce sont surtout les sonorités recherchées qui vont définir les essences employées. Les chevilles sont en buis et l'âme à l'intérieur de

l'instrument sera en épicéa, c'est ce petit cylindre de bois qui donnera, entre autre, du caractère au son. Dans une démarche éthique, elle essaie toujours d'utiliser des bois locaux. Quand il faut trouver par exemple, pour la touche, une alternative à l'ébène - bois rare, à l'utilisation controversée -, elle utilise l'érable ou des fruitiers comme du prunier ou encore du buis, et, la colle à base d'os d'animal est réversible car elle peut se décoller facilement si besoin. Puis les instruments seront recouverts de vernis à l'huile ou à l'alcool avec parfois des pigments naturels comme le safran pour leur donner une teinte originale et personnalisée.



Crédit photo © Nathalie Rude

Aujourd'hui une luthière rayonnante et une musicienne accomplie



Crédit photo © Nathalie Rude

C'est donc à Moissey que l'on trouve désormais Olga dans son atelier, installé dans une ancienne dépendance de l'hôtel Dieu de Dole. Elle priorise à partir de plans, la fabrication d'instruments anciens et renaissances comme la viole de Gambe, le violon et le violoncelle baroque. Depuis deux ans, elle se lance dans la location de violons, violoncelles et contrebasses, à partir d'instruments d'occasion qu'elle restaure en fonction des besoins et des clients. Clients novices ou exigeants auprès desquels elle sait être à l'écoute. Après échanges avec les musiciens et en fonction de leurs attentes et du son recherché mais aussi en fonction de la morphologie de la personne, elle va choisir les matériaux et adapter l'instrument. Elle fréquente le milieu baroque en prenant des cours de violon baroque à Besançon. Ce réseau va la mettre en relation avec des clients potentiels et les commandes arrivent peu à peu. Il est important pour Olga de rencontrer d'autres musiciens et de jouer avec de petits ensembles. Elle accompagne depuis peu une accordéoniste et une chanteuse guitariste (chanson française). Avec des amis, Léo, Guenièvre, Adrien et Christian, un groupe de musique d'Amérique Latine commence à prendre forme entre percussions, guitare, violon, contrebasse, accordéon et chant. Ils se produisent dans les fêtes locales, ils attendent les demandes pour investir la scène. Sans jamais se décourager, Olga au quotidien fabrique, restaure et entretient avec passion, amour et délicatesse. ■



Crédit photo © Nathalie Rude



■ Jean-Claude Lambert, Vice président de Serre Vivante et Nathalie Rude derrière l'appareil photo

Ougney, Joël Poiret et ses ferralleries

Le travail du FER pour en FAIRE son plaisir



Crédit photo © Nathalie Rude

Pour parler de ses dernières créations, Joël Poiret, assembleur de fer, nous accueille chez lui, un lieu tout imprégné de minerai, la vallée du fer, rue des mines ... à Ougney.



Dès l'entrée un curieux sujet métallique noir perché sur le portail accueille le visiteur.

Cinquante années d'extraction de minerai au 19^{ème} siècle doivent forcément marquer les habitants actuels passionnés. Une fois franchi le seuil de la maison, des créations métalliques diverses éveillent notre curiosité. Tout le temps de nos échanges, nous étions surveillés par d'autres structures douces ou plus agressives logées dans quelques encoignures, comme pour valider notre conversation.

« dans une de mes éventuelles créations. Cette passion ne m'a pas quitté. J'ai toujours aimé les vieux outils. »



« artistique. Les formes initiales que j'ai extraites de l'outillage me versent plutôt vers un art « premier » voire « africain ». Mais aussi, la structure métallique soudée peut regrouper une multitude de souvenirs chez les visiteurs. Certains retrouvent dans un élément assemblé une partie de sa vie au travail agréable ou pas. Mes créations ne laissent personne indifférent. »



De la passion à la création

« Du bassin minier du nord où mon père était mineur de fond, aspirant à une vie au plus près de la nature, je m'installe dans le Jura. J'enseigne au lycée professionnel Duhamel à Dole. Bien avant ma retraite j'avais commencé à récupérer des vieux éléments d'outils. J'étais séduit par la forme gracieuse d'un objet qui pouvait déjà devenir un élément

Du démontage au remontage

« J'ai toujours respecté les formes initiales données par le forgeron. Je me suis contenté parfois de démonter un ensemble ou bien couper un élément. C'est donc une approche qui se différencie du travail de la forge. Un ami sculpteur à Jallerange, Christophe Mareschal, m'a initié à la soudure. Le fer est un matériau relativement facile à dompter. Avec un poste à souder et une meuleuse je devenais créateur. Assemblées dans de fastueuses gerbes d'étrilles, différentes pièces s'agenceront pour donner naissance à une sculpture sans que leur fonction initiale en soit édulcorée. »

“ l'art : peut-être vivre mieux ... vaste programme ”

Ai-je manqué quelque chose ?

« Oui, j'ai regretté d'avoir vendu ma première réalisation, mais cela m'a peut-être donné l'élan pour continuer. Par ailleurs il me manque une pièce chef d'œuvre », du type personnage grandeur nature. Je dois y penser car les lieux de récupération de ma matière d'œuvre, notamment les gros tas chez les ferrailleurs se font de plus en plus rares. » Joël Poiret a exposé dernièrement à la Chapelle de Ranchot et dans le parc de Jura Nord à Gendrey, dans le cadre de la biennale des arts. Dans son jardin, des structures, partout transcendent la nature. En quittant ces lieux, il nous restait à rechercher ces fameux personnages métalliques à taille humaine dont rêve tant Joël. Peut être une piste chez Eccofoor ? ■

Contact : joel.poiret@yahoo.fr



De la collection personnelle à l'exposition publique

« J'ai exposé mes premières sculptures au lycée Duhamel ou chez moi, puis, depuis ma retraite, à la demande d'amis ou d'associations. Le moment devant le public devient très enrichissant. Chacun trouve sa lecture sur chaque œuvre

ECouter/COMprendre/FORmer : savoir « fer »



Merci au directeur Jean Yves MILLOT et à toute son équipe pour leur accueil chaleureux

Credit photo © Nathalie Rude

Quand on cherche, on trouve, ou pas, ou le hasard parfois ? Surprise : à l'entrée des Portes Ouvertes d'ECOFOR-Juralternance !

Une personne de métal vêtue nous accueille. La métallerie est un atelier pas comme les autres. Cette école de production hébergée au Centre d'activités Nouvelles du Grand Dole (CAN) est un lieu singulier pour les formations techniques.

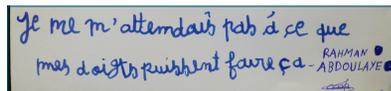
Une école de production

Le projet porté par l'association ECofter/COMprendre/FORmer (Ecofor), comme dans seulement cinq autres lieux en France est d'offrir à des jeunes un niveau de qualification ou un diplôme leur permettant d'accéder à l'emploi, ce qui n'est pas rien à l'heure actuelle. Le Centre d'activités Nouvelles est une pépinière de start-up branchées vers les techniques et les métiers nouveaux. Trouver ainsi un lieu d'apprentissage aux

métiers ancestraux du travail du fer dans cet endroit semble paradoxal et hors du temps présent. Et pourtant pas de contradiction, la start-up Ecofor / école de production / métallerie apporte l'innovation dans les méthodes d'apprentissage auprès des jeunes. Cette école s'adresse à des jeunes qui ne trouvent pas leur place dans cadre scolaire classique et qui pourtant veulent un avenir, un métier. Ces jeunes ont des compétences, des envies d'apprendre ... mais d'une autre manière. L'association Ecofor a été créée pour répondre à ces besoins. C'est une école où des professionnels vont initier les jeunes à un métier, le métier qu'ils pratiquent depuis plusieurs dizaines d'années. Quelle plus belle reconnaissance pour les formateurs, comme pour les apprentis, que d'obtenir 100% de réussite au bout du cursus ?

Une école de la deuxième chance

Une démarche éprouvée, appréciée des entreprises, une pédagogie du sens et de la réussite, un lieu d'intégration progressive dans la vie active, un chemin d'excellence pour tous. Les commandes passées par de vrais clients sont un outil d'apprentissage, le moyen d'apprendre en condition réelle



Bernard Huguenet
Fer sa passion
15 rue du bois
39380 Chissey/Loue

de travail. Chacun avance à son rythme, la coopération entre jeunes et adultes est essentielle pour créer un esprit d'équipe et se préparer à entrer dans le monde du travail. L'enseignement théorique est dispensé au sein même de la structure, à côté des ateliers. Les jeunes préparent le CAP de serrurier / métallier ou le titre professionnel entretien automobile délivré par l'AFPA.

Et pourquoi ces créatures à l'accueil ?

Parmi les tâches professionnelles un professeur d'arts plastiques, Michel Peyrard, a jeté un caillou dans la mare. Il a proposé la création d'œuvres autour du pneu et du métal : redonnez un sens à des déchets. D'où la création de ces silhouettes métalliques étranges mais sympathiques mêlant le jeu et l'humour. Un élève a dit « l'âme du métallier, c'est la meuleuse : c'est pourquoi je l'ai placée au cœur du personnage ». Nous avons aussi apprécié la présence de Bernard Huguenet, artiste-métallier ou dinandier. Bernard démontre au travers de ses créations très diversifiées, en passant de girouettes à coq de clocher, ou autres commandes particulières, que l'intérêt pour ces productions dinandières ne faiblit pas. Il élargit l'horizon des élèves par son savoir-faire, avec du fer ou autres métaux en feuilles ... ■



La dinanderie est la technique du dinandier. Elle consiste à mettre en forme les métaux comme le cuivre, le laiton, l'argent ou encore l'étain.

Le travail du FER pour en FAIRE son métier

Une école de production, deux ateliers

A Dole, deux ateliers s'adressent aux particuliers comme aux entreprises et répondent à vos besoins :

1/ **entretien automobile** : 8, Rue Jacquard. Pour votre véhicule automobile. Téléphone : 09 80 90 37 05 / 07 83 95 50 14

2/ **serrurerie/métallerie** : 210 Avenue de Verdun, Centre d'Activités Nouvelles. Pour vos réalisations en métal / inox.

En savoir + > contact@eccofor.fr
<http://www.eccofor.fr/>





Photo © William Bodereau

Les chevrettes de Carole ont déjà plus d'un mois. Depuis le matin elles présentent une diarrhée couleur vert-épinard qui sent mauvais, un peu mousseuse. Mais elles gambadent dans tous les sens pas affectées du tout par leur débâcle intestinale. Il y a un problème dans le lait à la fromagerie, il s'acidifie mal.

Répertorisation : symptômes retenus : diarrhée sans fatigue – selles liquides - selles vertes
 Traitement : Phosphoric acidum 30K pendant 2 jours.
 Résultat obtenu : guérison rapide.

Le développement de l'usage de l'Homéopathie en élevage est continu depuis une vingtaine d'années. Quelles sont les origines de ce phénomène ?



■ Docteur Paul Polis, vétérinaire, membre du GIE Zone Verte

La méthode de médecine homéopathique est née au début du 19^{ème} siècle grâce aux recherches inventives d'un savant remarquable nommé Samuel Hahnemann qui publiera en 1805 la première édition de son œuvre majeure : *l'Organon de l'Art de Guérir* où il « invente » le mot homéopathie. Dès l'origine, parmi les premiers disciples du docteur Hahnemann, il y a des vétérinaires. Cette médecine a immédiatement prouvé son efficacité sur des chevaux, des vaches, des poulets, des canaris et autres chiens et chats !

Une pratique de plus en plus usitée

Ces dernières années, le développement de l'agriculture biologique a permis d'expérimenter dans les élevages

de très nombreux traitements pour toutes sortes de pathologies y compris les plus graves. Ce succès grandissant voit aujourd'hui des éleveurs conventionnels, de plus en plus nombreux, se tourner à leur tour vers les remèdes homéopathiques pour pallier les coûteux échecs des traitements chimiques de l'industrie pharmaceutique internationale. Peut-on encore parler « d'influence psychologique » quand il s'agit de traiter une mammite ou une diarrhée infectieuse ? L'animal est-il capable de faire la différence de nature entre 3 granules homéopathiques et un antibiotique ? Dans le même mouvement, on peut constater l'usage croissant de la phytothérapie et aromathérapie comme de toutes les médecines naturelles (dites « alternatives ») en agriculture.

L'HOMÉOPATHIE, UNE APPROCHE GLOBALE

L'observation est primordiale

Pour autant, il n'existe pas de système miraculeux. L'efficacité de la méthode homéopathique repose sur la qualité des observations faites sur le malade, sur une connaissance étendue des caractéristiques des remèdes et sur la capacité d'effectuer un choix judicieux du remède le plus adapté à la symptomatologie du malade soigné. Il faut ici bien distinguer entre l'utilisation de remède homéopathique, disponible librement en pharmacie et la prescription d'un remède homéopathique minutieusement choisi selon la loi des semblables. Travailler selon la méthode homéopathique et utiliser un remède homéopathique sont deux choses différentes. Trop souvent hélas aujourd'hui il est fait un usage quotidien et prolongé de remède homéopathique sans réelle individualisation : le choix repose sur une indication générale ou une recette. Cette façon de faire limite les résultats à un niveau superficiel valable pour des pathologies légères mais s'avère insuffisant lors de maladies plus graves. Dans ce cas, c'est la recherche du remède individuel (remède unique) le plus similaire au malade qui sera efficace : c'est ici que la méthode homéopathique, la répertorisation, révèle toutes ses possibilités.

La brebis de Maïté

Hier soir, elle s'isolait. Normal, elle était prête à agneler, elle avait fait la pousse, la mise-bas était pour la nuit. Mais ce matin, ça ne va pas du tout. Elle n'a pas agnelé. Elle se tient debout, le dos rond, la tête basse, le mufle au ras du sol. Il coule du pus verdâtre strié de sang par les deux narines. Sa respiration est accélérée et bruyante. De la vulve non dilatée s'écoule un liquide sanieux et d'odeur cadavérique. Son corps est glacé mais elle a 41,5° de température... ■■

Le vétérinaire conventionnel a diagnostiqué une septicémie puerpérale - infection généralisée - avec mort du fœtus. Sans espoir. Il conseille de l'abattre. Le vétérinaire homéopathe confirme le diagnostic de son confrère mais propose un remède homéopathique après répertorisation des symptômes observés. Il

est 11 h de matin. Maïté dilue quelques granules dans un peu d'eau et va en donner plusieurs fois à sa brebis. A 13 heures, expulsion du fœtus mort et des enveloppes. A 14 h la brebis a adopté un autre agneau. La fièvre a disparu.... La mère adoptive nourrira son agneau sans

problème jusqu'au sevrage.

Économie ... et respect de l'environnement

Par le choix de fabriquer des remèdes dilués et dynamisés, la médecine homéopathique évite tous les problèmes de dosages, de délais d'attente et de recyclage. La nature du remède est informative. C'est aussi pourquoi les remèdes homéopathiques sont très peu coûteux et ont un prix constant même si les laboratoires qui les fabriquent sont à la recherche de profits maximaux comme toute vraie entreprise capitaliste ! Au contraire des médicaments chimiques (ou des pesticides agricoles) essentiellement de synthèse qui sont de plus en plus onéreux et manifestent de nombreux effets négatifs (effets « secondaires » est un euphémisme). Ils nécessitent des délais d'attente toujours sous-évalués pour des raisons économiques, et polluent les sols et les eaux en s'accumulant pendant des dizaines d'années ou plus, du fait de leur incapacité à être recyclés par les métabolismes naturels de l'humus et des plantes. De nos jours, 95 % des rivières contiennent des hormones, des antibiotiques et des pesticides. On retrouve profondément dans les nappes aquifères des pesticides interdits d'utilisation depuis plus de 30 ans.... Et chaque jour voit augmenter l'accumulation de ces poisons.

Se former et partager

Pour soutenir les éleveurs qui choisissent d'acquérir de nouveaux outils de soins, de nombreuses formations à l'Homéopathie sont organisées depuis près de 20 ans partout en France à l'initiative d'organisations agricoles : GAB, Civam, Geda, CA, associations, etc...et font partie du cursus de nombreuses formations agricoles diplômantes. Car pour bien maîtriser une technique, il est nécessaire d'apprendre et de comprendre en compagnie des collègues. Les vétérinaires homéopathes qui donnent ces formations peuvent ainsi partager leurs connaissances et leurs pratiques.... Mais aussi et surtout partager le bonheur de soigner à l'écoute de l'animal, dans une relation respectueuse où les souffrances et les expressions psycho-comportementales sont des éléments essentiels qui complètent nécessairement le tableau des symptômes physiques. L'homéopathie, une médecine globale qui ne sépare pas le cœur de l'esprit. ■

La médecine est un art, l'art de guérir, qui ne se conçoit pas sans bienveillance "

Samuel Hahnemann

La vache Hermine



Elle traîne une mammite depuis plus de 15 jours. Les traitements antibio classiques ne parviennent pas à la guérir. Les quartiers avant et arrière droits sont gonflés, un peu durs. Mais curieusement, cela ne lui fait pas mal et elle se laisse traire et vider les quartiers. Ce n'est plus du lait, c'est une sorte de pus épais, jaunâtre et d'odeur nauséabonde qu'il faut tirer des quartiers.

Question du vétérinaire homéopathe : quelle sorte de vache est-elle ? « C'est une bonne bête gaie au boulot. Elle adore faire des sauts et même quelques fois au-dessus de la clôture ! ». Que s'est-il passé au moment où elle a déclenché sa mammite ? « Rien de spécial, pas de stress. Mais il y a eu cette nuit-là un vrai changement de temps devenu froid et humide et elle a été mouillée ».

Répertorisation homéopathique : symptômes retenus : tempérament gai – saute – absence de douleur – aggravée après avoir été mouillée – suite temps humide - suppuration pus épais et nauséabond

Traitement : China 30 K, 2 granules dans la vulve matin et soir pendant 2 jours et une fois le jour suivant.

Résultat : amélioration rapide avec vidange du quartier et guérison sous 4 jours. ■

Le cheval Kiko

Hongre de 9 ans, il présente depuis plusieurs années de multiples sarcoïdes qui s'aggravent au fil des ans : à la gorge, au fourreau et à la paupière supérieure gauche. La chirurgie en a enlevé certaines



mais elles reviennent rapidement et la paupière est trop atteinte pour être opérable.

Question du vétérinaire homéopathe : parlez-moi de votre cheval ! « C'est un gourmand, un gentil qui adore la compagnie. Il aime le contact et les caresses. Mais le vent, ça le rend vraiment nerveux. Au point de vue digestif, son appétit est féroce. Et ça gargouille souvent et bruyamment dans son ventre ! Les premiers sarcoïdes sont apparus après que sa compagne, une jument à laquelle il était très attaché, soit morte ».

Répertorisation homéopathique : symptômes retenus : affectueux – désir de compagnie – suite de chagrin – aggravé par le vent – borborygmes abdominaux

Traitement : Phosphorus LM 4 et suivantes pendant un an. Résultat obtenu : disparition totale de toutes les sarcoïdes, sans récurrence depuis 3 ans. ■

Madame Cézanne, native de Saligney



Hortense avec un hortensia, 1872, crayon et aquarelle

En compagnie d'Hortense ...

Le profil et le regard de cette personne qui sort du sommeil, la juxtaposition de cette généreuse image d'un fragment d'hortensia expriment subtilement, la tendresse, le désir et l'attente de Cézanne face à sa jeune femme.

Si une multitude d'ouvrages ont été écrits sur son mari, peu d'informations nous sont parvenues sur Hortense Fiquet.

Dans leur ouvrage de 2018 « Madame Paul Cézanne », François Chedeville et Raymond Hurlu se sont intéressés à elle, comme personne ne l'avait fait auparavant et ont pu ainsi rétablir quelques vérités. Ce couple avait tout pour surprendre

par les différences de milieux sociaux et par leurs caractères. Mais malgré les vicissitudes de la vie, ce couple baroque a su nouer, entretenir et faire durer un lien profond. La présence massive dans la peinture du maître de celle qui, sur le tard, deviendra son épouse est aussi là pour en témoigner.

frère, sa tante, son oncle et tant d'autres personnes du village, emportées par la maladie. Le couple Fiquet revient à Lanterne-Vertière en 1855 avant de s'installer de nouveau à Paris en 1856-1857 où son père s'établit brocheur-relieur de livres. Sa mère meurt quand elle a dix-sept ans. Hortense travaille avec son père comme brocheuse-relieuse. Alors, les livres sont cousus à la main. En 1870, son père rentre à Lanterne-Vertière, la laissant seule à Paris. Elle a tout juste 20 ans.



Hortense Fiquet est née à Saligney le 22 avril 1850

Son père, Claude-Antoine Fiquet et sa mère, Marie-Catherine Deprez, propriétaires domiciliés dans ce petit village du Nord-Jura, sont tous deux issus de familles de cultivateurs. En 1852, la famille s'installe à quelques kilomètres de là, à Lanterne-Vertière (Doubs), avant de faire une tentative d'installation à Paris en 1853-1854. La toute jeune Hortense reste certainement vivre à Saligney, chez sa grand-mère. Une épidémie de choléra sévit à Saligney en juillet-août 1854. Hortense a 4 ans. Elle voit mourir son

1870-1878, une liaison cachée

Hortense est une grande et belle fille brune dont les grands yeux noirs éclairent le visage au teint mat. Elle rencontre Paul entre mars et juillet 1870, rue Notre-Dame des Champs, grâce à des amis communs. Cézanne, de onze ans son aîné, s'éprend d'elle et la décide à partager sa vie. Issu d'une famille bourgeoise d'Aix-en-Provence, il cache pourtant à son banquier de père cette liaison, de peur que celui-ci ne lui supprime la

■ Laurent Champion, Chevigny



Raymond Hurlu avait signalé en 1994 à la mairie de Saligney que Madame Cézanne était originaire du village. Son nom a été donné le 3 novembre 2007 par le maire, M. Gilbert Lavry, au parking proche de l'église.

Madame Cézanne, native de Saligney

maigre pension qu'il lui verse. Deux ans plus tard, le 4 janvier 1872, Hortense donne naissance à leur fils, au 45 rue de Jussieu. Il s'appellera Paul, comme son père. Durant les neuf premières années de vie commune, malgré des difficultés matérielles considérables et des déménagements fréquents, le couple vit une cohabitation classique et plutôt heureuse, chacun laissant à l'autre l'espace de liberté dont ils ont tous deux besoin.

Entre guerre et paix. 1878-1886

En 1878, le couple tente d'aller vivre en Provence, Paul espérant pouvoir révéler à son père la vérité de sa situation. Mais une grave crise familiale l'oblige à cacher sa compagne et son fils. Hortense retourne vivre à Paris avec son fils, avec l'aide financière de l'ami Zola. Cézanne vit un moment seul à Melun, rendant visite à Hortense et Paul. La vie commune reprend ensuite mais Cézanne retourne régulièrement à Aix en Provence pour voir sa famille. Il y passe de longs séjours, de six mois et même pour l'un de plus de trois ans. Après la crise suite à une séparation trop longue, le couple décide de reprendre la vie commune en Provence. Finalement, ils se marient en 1886 avec la bénédiction du père de Cézanne qui va bientôt mourir, leur laissant une fortune considérable. Ils passent ainsi brutalement de la pauvreté à l'opulence.

A la recherche de la bonne distance. 1886-1891

Cette période de leur vie se caractérise par des alternances de brèves périodes de vie commune et de séparations. Mais plus de longues séparations dangereuses pour l'équilibre du couple, le lien familial n'est jamais rompu, ils trouvent au contraire la bonne distance pour sauvegarder leur liberté réciproque.

Hortense à 60 ans pose devant l'œil du photographe



Des vies séparées, une relation apaisée. 1891-1899

Ils vont vivre désormais totalement indépendants l'un de l'autre, qu'ils soient physiquement séparés ou qu'ils cohabitent pour un temps dans un même appartement ou un même lieu. Les relations sont apaisées, rendant possibles des voyages en commun et même des périodes de vie commune. Leur fils, parvenu à l'âge adulte, reste entre eux un point de convergence incontournable.

L'équilibre final : Hortense et Paul libres et proches

Durant cette dernière période qui s'ouvre en 1900, Paul Cézanne s'installe définitivement à Aix alors qu'Hortense s'installe désormais à Paris avec son fils. Durant les six dernières années qui précèdent la mort du peintre, Hortense reviendra vivre avec lui tous les six mois pour des périodes variables. Cézanne meurt seul à Aix en Provence, le 23 octobre 1906. A la mort de son mari, Hortense et son fils vendent le contenu de l'atelier de Cézanne et un certain nombre de tableaux et d'aquarelles. Ils possèdent désormais des moyens tout à fait considérables. Hortense laisse libre cours à son désir de voyages et de vie à l'hôtel, en Suisse, à Marseille, à Monaco... Elle satisfait aussi son goût du jeu dans les casinos. Elle mène une existence bourgeoise qu'elle partage avec son fils dans différents appartements parisiens. Elle aura le bonheur de voir naître quatre petits-enfants Paul, Aline, Pierre et Jean-Pierre mais aussi la douleur de perdre Paul et Pierre en 1915 et 1916, à l'âge de 16 mois et d'un mois. Elle s'éteint le 3 mai 1922, chez son fils, 30 rue de Miromesnil et est inhumée au Père-Lachaise.

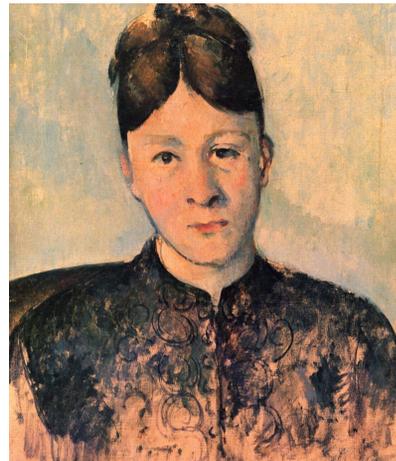
Une exposition à New-York

Hortense fut un référent majeur dans l'existence et les réflexions de Cézanne : entre 1872 et 1895, elle est son modèle le plus souvent étudié et portraituré. Une exposition lui est dédiée du 19 novembre 2014 au 25 mars 2015 au Metropolitan Museum of Art. On y découvre 24 des 29 toiles dont elle fut le sujet, plus de 50 dessins parmi les 90 qu'elle inspira, ainsi que des aquarelles. Le catalogue de l'exposition, « Madame Cézanne » supervisé par Dita Amory est disponible en librairie. Plus récemment, une exposition « Portraits de Cézanne » a eu lieu au musée d'Orsay du 13 juin au 24 septembre 2017. Parmi les 60 portraits exposés, Hortense y apparaît 24 fois. Le catalogue est disponible sur le site du Musée d'Orsay. ■

En savoir + > <http://www.societe-cezanne.fr/>



Madame Cézanne dans un fauteuil rouge, 1877, Musée des beaux-arts, Boston



Avec son sens de la dignité, son visage en amande, ses cheveux la plupart du temps noués en arrière et sa raie du milieu, Hortense Fiquet est immédiatement reconnaissable.

Madame Cézanne, 1885



Modèle de Cézanne le plus fréquent et surtout le plus patient ! Il lui infligeait des poses pouvant durer des heures, sans bouger d'un pouce...

Madame Cézanne, cheveux lâchés, 1887, Philadelphia Museum of Art



Madame Cézanne dans la serre, 1891, Metropolitan Museum of Art, New York



Menotey retrouve ses stèles !

Stèles et monuments funéraires de la Franche-Comté antique

Un voyage à la rencontre des Séquanes ...

Le souvenir reste sur le lieu de la découverte, une communication archéologique aux habitants est réalisée le 22 février 2019, une animation reste à effectuer sur site pour les enfants des écoles du secteur...



Qu'un léger gazon vous recouvre, que la voûte du tombeau protège vos cendres qui y sont calcinées (Parentales X). Cette phrase d'Ausone, poète du IV^{ème} siècle, introduit parfaitement la question de la signalisation et de la protection des tombes dans l'Antiquité romaine. De la simple sépulture gazonnée aux majestueux mausolées, ces tombes doivent protéger pour l'éternité les défunts. Pour cela, aussi modeste soit sa signalisation, cette dernière devait être visible afin d'être vue et commémorée.

200 sites funéraires antiques recensés en Franche-Comté

Le territoire franc-comtois correspond à peu près aux limites de la Séquanie. Seuls 48 des 200 sites funéraires recensés ont livré des vestiges de signalisations : 37 de la petite sculpture funéraire, 9 des blocs d'architecture de mausolées et seulement 2 des indices de marqueurs en matériaux périssables, terre et / ou bois. C'est peu au regard des 2 000 sites d'occupations Séquanes actuellement inventoriés.

La protection tombale : un vestige rare à protéger

Force est donc de constater, que la majorité des tombes découvertes n'a livré aucune trace de protection externe, ce qui ne signifie pas qu'aucune signalisation ne marquait ces sépultures. Le caractère périssable de certaines protections, les travaux agricoles, la récupération des matériaux sont certai-

nement la cause de cette absence. Néanmoins, il est clair que toutes ces sépultures n'ont pas été marquées par d'imposantes structures durables en pierre de type mausolée plutôt destinées aux tombes des classes aisées des villes (Besançon, Mandeure...) ou des campagnes (Chavéria, Poligny...). Les tombes des plus modestes inscrites au sol par une simple signalisation de terre, de terre cuite ou de bois sont donc plus difficiles à appréhender. En ce qui concerne la sculpture funéraire, seuls deux types de marqueurs sculptés ont pu être mis clairement pour notre région : l'autel et la stèle.

Les stèles du Jura

Sur les 19 exemplaires inventoriés dans le Jura, seuls 10 nous sont parvenus (Menotey, Dole, Tavaux, Champsdivers, Goux...). Ils proviennent principalement du Finage dolois. Leurs caractéristiques sont relativement similaires : datation comprise entre le II^{ème} et le III^{ème} siècle, calcaire local, terminaison en fronton triangulaire, représentation du défunt en buste, présence du D. M. (*Diis Manibus* : aux Dieux Mânes) et du croissant lunaire, illustrant une croyance dans un au-delà sidéral. Cette unité de style et de matériaux

semble indiquer un atelier commun ou des influences communes qui diffèrent du style rencontré dans le Doubs et la Haute-Saône.

Des artisans et des commerçants

Si l'usage des stèles n'est pas toujours lié à un phénomène urbain, il est très souvent lié à une zone d'intense activité commerciale et donc à une zone fortement romanisée. Les défunts représentés sur les stèles sont souvent des personnes parvenues à une certaine aisance financière et/ou détenteurs d'une certaine culture romaine, comme l'indiquent les symboles que sont la bourse (Luxeuil, Corre.), le coffret de tablettes ou le *volumen* (Luxeuil et Corre) et les vases ou gobelets et la *mappa* (serviette à frange) attribués du banquet funéraire ou l'*ascia* symbole funéraire romain. Très souvent, ils sont liés au monde du commerce et de l'artisanat comme le suggère la représentation de certains outils : charretiers, cordonniers, menuisiers ou charrons, bûcherons ou sabotiers. Cette population de commerçants et d'artisans est très bien illustrée pour notre région par de nombreux sites de production : verriers, tuiliers, céramistes, salaisons ... mais aussi par les textes et l'épigraphie antiques (négociants en textile...). ■





UN ENGAGEMENT GLOBAL ET DURABLE

DOSSIER



Dès 2015, la communauté de communes Jura Nord a décidé de se saisir des enjeux liés à la transition énergétique en s'engageant dans les dispositifs TEPCV et TEPOS

Fin 2014, Ségolène Royal, ministre de l'Environnement lance un appel à projets aux territoires, avec pour objectif de les accompagner dans des actions de préservation de l'environnement. Lauréat de cet appel à projet en février 2015, Jura Nord devient « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » territoire d'excellence dans le domaine de la transition énergétique et écologique. Par cet engagement, Jura

Nord a bénéficié d'importantes subventions, à hauteur d'un million d'euros, permettant de s'engager dans des projets et travaux engendrant une baisse significative de la consommation énergétique, et une diminution des émissions carbone.

Programmes complémentaires

Parallèlement à cette reconnaissance, Jura Nord candidate début 2015 à l'appel à projet régional « Territoire à énergie positive » (TEPOS) et devient lauréat en

juin 2015. Ces programmes complémentaires soutiennent les territoires engagés dans la transition énergétique. Un soutien sous la forme de financements et d'accompagnement par l'ADEME.. Quatre années plus tard, la collectivité a montré qu'il ne s'agit pas seulement d'un acronyme apposé à des documents, mais bien d'une réelle volonté globale de s'engager sur le terrain auprès des habitants et élus, afin de les sensibiliser à la transition écologique et énergétique. ■

Découvrez au fil de ce dossier un bilan des actions et animations déjà engagées ainsi que les projets et perspectives d'avenir pour ce territoire

LA RÉHABILITATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE POUR DES BÂTIMENTS PERFORMANTS ET CONFORTABLES



En septembre 2018, les inaugurations des bâtiments rénovés du gymnase intercommunal à Fraisans et de l'École de musique et de danse à Orchamps ont marqué l'aboutissement de deux opérations d'envergure inscrites dans la démarche TEPCV de Jura Nord.

Par ces opérations, Jura Nord met à disposition des habitants des équipements dignes de ce nom, confortables et performants.

Après moins d'un an de travaux, l'ensemble du bâtiment a opéré une mue, tant par son apparence extérieure qu'intérieure. Grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques et d'une pompe à chaleur géothermique, cette rénovation a permis d'atteindre la norme "BBC Performance". Au rez-de-chaussée, une extension a été créée à l'emplacement de l'ancien parvis. Des bureaux, vestiaires, locaux techniques et espaces de rangement ont été agencés. A l'étage, des vestiaires sont venus s'adosser à la salle de lutte. Une salle fermée, destinée à l'usage de la gymnastique, a également été aménagée. Enfin, une salle dédiée à l'escalade a été construite au-dessus de l'extension. ■

Rénovation du Gymnase Intercommunal Maurice Grand, Fraisans	Rénovation de l'École de Musique Intercommunale, Orchamps
Une rénovation BBC « Performance »	Un bâtiment basse consommation (BBC)
<p>Une rénovation qui vise 60% d'économie d'énergie,</p> <p>400 000 kWh d'énergie primaire économisés,</p> <p>21 000€ économisés par la collectivité par an</p>	<p>Une rénovation qui vise 40% d'économie d'énergie,</p> <p>67 kWh/m²/an d'énergie primaire économisés,</p> <p>0,66 Tonnes équivalent CO₂ économisées par an,</p>
<p>L'opération en chiffres</p> <p>1770 m² rénovés</p> <p>1,6 M€ d'investissements</p> <p>1,2 M€ d'aides publiques</p> <p>250 m² de panneaux photovoltaïques</p>	<p>L'opération en chiffres</p> <p>500 m² rénovés et réaménagés</p> <p>900 00€ d'investissements</p> <p>70% d'aides publiques</p>
<p>Des énergies produites et consommées sur place du chauffage en géothermie des panneaux photovoltaïques pour l'électricité</p> <p>Grâce au soutien de :</p>	

Le développement durable au cœur du PLUi

Jura Nord s'est engagée dans l'élaboration de son premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document indispensable pour l'aménagement du territoire, élaboré en concertation avec les habitants et les élus, s'inscrit dans une démarche volontaire de préservation des zones agricoles et naturelles, de sobriété énergétique, de protection des milieux naturels... Après la première phase de diagnostic, mettant notamment en évidence un cadre de vie préservé, place désormais à la définition du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce dernier tracera la feuille de route pour le développement durable et de la préservation des espaces (entre autres) pour les quinze années à venir. ■



Un an et trois mois de travaux et l'École de musique et de danse à Orchamps a rouvert ses portes à la rentrée 2018. En pré-

servant l'identité des lieux et son cachet patrimonial, les travaux ont permis d'atteindre la norme BBC en rénovation, tout en réaménageant les espaces intérieurs. La charpente a été maintenue et entièrement rénovée. Le bâtiment, accessible PMR, est désormais constitué de 4 salles de musique et d'un accueil au Rdc. A l'étage, une salle

de danse a été aménagée. Le bâtiment de l'ancienne grange a quant à lui été transformé en salle de solfège. ■

GENDREY : UN BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE POUR LE FUTUR PÔLE ÉDUCATIF



DOSSIER



Photo © Atelier d'architecture Tardy - Eric Poivey

Le nouveau pôle éducatif regroupera deux bâtiments sur un même site.

Un bâtiment neuf intégrera les trois classes de maternelle et les cinq classes de primaire, un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) avec restauration scolaire sera aménagé dans le bâtiment existant de l'actuel groupe scolaire.

Un bâtiment à énergie positive

Le bâtiment neuf sera conçu selon les normes BEPOS (bâtiment à énergie positive, incluant notamment une isolation thermique optimale) et sera équipé d'une pompe à chaleur géothermique et 142 panneaux photovoltaïques. Un bâtiment à énergie positive se définit par sa production d'énergie renouvelable, supérieure sur un an à sa consommation d'énergie, permettant de parvenir à une autosuffisance énergétique. Les

panneaux photovoltaïques viendront alimenter le bâtiment neuf du groupe scolaire, le futur ALSH rénové, ainsi que leur pompe à chaleur respective. Le surplus d'énergie produite sera revendu. En parallèle, l'école actuelle de Gendrey, qui accueillera le futur ALSH, sera rénovée pour atteindre la norme BBC performance. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'année 2019.

A Vitreux aussi

L'approche environnementale est la même pour le futur pôle éducatif de Vitreux. Afin d'assurer la pérennité d'une offre scolaire aux communes de Vitreux, Ougney et Pagny, qui possèdent chacune leur école, un regroupement des trois sites est en projet. Pensé au cœur de la commune de Vitreux, le projet prévoit la réhabilitation d'un ancien bâtiment

remarquable Chemin du Grand Quartier. Ce nouveau pôle éducatif regroupera des classes de maternelles, primaires, un ALSH avec cantine, des espaces adaptés et s'inscrit dans une approche environnementale de la construction, le tout sur un même site. L'exemplarité en matière d'énergies renouvelables et de performance thermique est visée. ■



Économie circulaire : moins d'impact environnemental

Dans le cadre de la démarche « eco-création », la DREAL Bourgogne-Franche-Comté a retenu Jura Nord comme territoire d'expérimentation. Il s'agira de travailler avec les entreprises du territoire afin de développer des projets collectifs. En impulsant de nouveaux modes de collaboration entre les acteurs, en favorisant les actions transversales, l'économie circulaire vise à diminuer les impacts sur l'environnement, tout en privilégiant l'emploi local et le lien social. Les unités de méthanisation à Jura Nord s'inscrivent déjà dans cette logique d'économie circulaire. D'autres types d'initiatives restent à mettre en place, promouvoir et démultiplier ! ■

2017 : UN BILAN D'ANIMATIONS RICHE ET VARIÉ !

La Communeauté de Communes Jura Nord a recruté en 2016 une animatrice TEPOS grâce au soutien de l'ADEME.

Cette animatrice travaille à l'élaboration d'un état des lieux en matière d'économie d'énergie, à la sensibilisation à la transition énergétique, à la valorisation des ressources locales, au suivi des projets de rénovation énergétique des bâtiments, de production d'énergies renouvelables et à l'animation du territoire avec les associations, les écoles... Pour 2017, les animations ont été co-organisées avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Bresse du Jura.

Des animations pour tous !

Opérations d'informations à la transition énergétique, organisation d'événements... ces actions d'animation se déclinent sous diverses formes, avec un même objectif : la sensibilisation du grand public. C'est ainsi qu'en octobre 2017, Jura Nord organisait avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Bresse du Jura et la médiathèque de Jura Nord la première « Quinzaine de la transition énergétique », avec notamment la diffusion du film documentaire « *Qu'est-ce qu'on attend* » et la venue de Jean-Claude Mensch, maire de la petite commune alsacienne d'Ungersheim. Érigé en modèle français de la transition énergétique, ce village de 2000 âmes a mis en place de nombreuses actions, à l'initiative de son maire Jean-Claude Mensch, afin de tendre vers une autonomie énergétique et alimentaire. Aux Forges de Fraisans, l'événement a fait salle comble, avec

plus de 200 spectateurs présents. En novembre 2017, un débat théâtral était également organisé à Dole sur la question de la précarité énergétique, ainsi qu'une « conférence gesticulée » à Gendrey. Puis, l'association AJENA Énergie et Environnement était conviée à la médiathèque de Gendrey, afin de parler de transition énergétique et numérique.

Un partenariat avec le CPIE Bresse du Jura

Grâce à un partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Bresse du Jura, de nombreuses animations ont irrigué le territoire en 2017, co-financées par la Communeauté de Communes Jura Nord, la Région Bourgogne-Franche-



Jean-Claude Mensch, maire d'Ungersheim

Comté et l'ADEME. En marge des actions déjà mentionnées, on citera notamment l'organisation par le Pays Dolois de visites d'exploitations agricoles « exemplaires », dans le cadre du *Fermes d'Avenir Tour* en juillet 2017. Puis, lors du *Festival de la Source* à Gendrey, en juillet, Jura Nord et l'association sont allés à la rencontre du public pour échanger sur les questions de mobilité. Au Forum des associations de Jura Nord, le CPIE a saisi l'opportunité d'interroger les acteurs associatifs sur la thématique de la transition énergétique. Enfin, dans le cadre du vide-greniers d'Evans, à l'automne 2017, la question du réemploi et de l'achat de seconde main fut abordée avec les visiteurs. ■

Le « vélo à smoothie » du CPIE Bresse du Jura



En ancrant localement la culture de la transition énergétique auprès des habitants, associations, élus... du territoire, les actions d'animation intègrent pleinement la démarche TEPOS-TEPCV.



DES COINS NATURE DANS NOS ÉCOLES

Sensibiliser les enfants à la biodiversité et au plaisir du jardinage

Jura Nord a souhaité accompagner les écoles de son territoire dans la mise en place de carrés potagers et d'animations, dans le cadre d'un appel à projets du ministère de l'Environnement

Quatre écoles volontaires

Il s'agit des écoles de Dammartin-Marpain, Dampierre, Fraisans et Ougney. Les services techniques se sont chargés de l'achat du matériel, de la fabrication et

de la mise en place des carrés potagers et des cuves de récupération d'eau de pluie. Les écoles ont proposé, au printemps 2018, les premières animations pédagogiques auprès de leurs élèves. L'heure est désormais au bilan. Manipulation de la matière (terre et compost), semis, désherbage, travail sur le vocabulaire et autour des insectes, observation de la floraison et des cycles de vie... les enfants, investis et sensibilisés à la biodiversité par ce projet, ont manifesté un véritable plaisir de pouvoir observer le fruit de leur travail sortir de terre...

Bee api... sur la Véloroute

Avec le Département du Jura et l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF), Jura Nord s'est engagé, dès 2017, à la mise en place d'un rucher sur son territoire. Stéphane Troncin, apiculteur de loisir installé à Salans, a accepté de travailler autour du projet et prend en charge la conduite de ce rucher, ainsi que les animations pédagogiques liées à l'action. Installées le long du chemin de halage, sur la nouvelle portion de la Vélotoute entre Ranchot et Orchamps, les six ruches (trois pour Jura Nord, et trois pour le Département du Jura) reposent sur des supports fabriqués par les services techniques qui ont également conçu le panneau didactique. L'inauguration est prévue dans le cadre de la fête du vélo 2019. ■



Vélo électriques : nouvel appel à projet

En 2017, Jura Nord a fait l'acquisition de quatre vélos à assistance électrique grâce aux financements TEPCV. La Communauté de communes lançait en 2018 un appel à projets auprès des opérateurs touristiques du territoire, avec pour objectif une mise à disposition gracieuse de ces quatre vélos électriques. Dans les règles du jeu, l'opérateur touristique lauréat devait lui aussi prêter gratuitement ces équipements à ses clients. En 2018, ce fut l'établissement Le Gevot à Orchamps qui fut sélectionné.



Un nouvel appel à projets va prochainement être lancé pour l'année 2019, et la CC Jura Nord invite tous les professionnels intéressés par la démarche à consulter l'offre sur le site de la collectivité. Par ailleurs, signalons qu'en 2019, Jura Nord a pour projet d'équiper sa flotte automobile de quatre véhicules électriques. Des bornes de recharge réservées à cet usage seront déployées à Dampierre et à Ranchot. ■

DÉCHETS AGRICOLES ...



À L'ÉPREUVE DE LA MÉTHANISATION

Une richesse énergétique longtemps inexploitée ...

La méthanisation permet de produire de l'énergie à partir des effluents agricoles. Une première unité de méthanisation est désormais opérationnelle à Gendrey, et un second projet est sur les rails à Mutigney. Ces projets ont bénéficié d'importants financements de l'ADEME.

Valoriser les déchets ...

Valoriser les fumiers, lisiers et résidus de culture produits dans une ferme pour en faire de l'énergie : une nouvelle voie verte pour l'agriculture. Deux collectifs d'agriculteurs ont saisi cette opportunité de valoriser les effluents agricoles, tout en s'assurant des sources de revenus supplémentaires. Le tout sur un même site, avec des exploitants à moins de cinq km : un cercle vertueux dans une dynamique collaborative. A Gendrey, le projet lancé en 2017 s'est structuré autour de la SAS Agro Énergie des Collines, regroupant sept exploitations, Jura Nord, la coopérative Terre

Comtoise et le développeur Opale Énergies Naturelles. L'unité a été inaugurée en octobre 2018 et est aujourd'hui pleinement opérationnelle. Le process retenu fut celui d'une unité de cogénération qui, à partir du méthane des effluents, produit de l'électricité revendue à EDF et de la chaleur utilisée pour sécher sur place du bois (ou tout autre matériau) pour des entrepreneurs locaux et des plaquettes de bois pour les chaufferies bois locales. L'unité de méthanisation est en capacité de produire quelque 250 KW/an, soit l'équivalent en consommation électrique de 840 foyers

de quatre personnes, hors chauffage et eau chaude. EDF s'est engagée à racheter cette énergie pendant quinze ans.

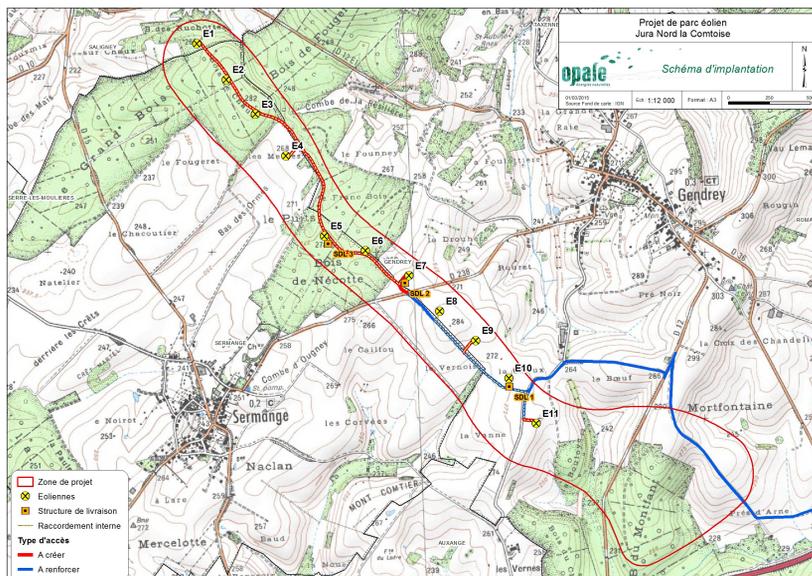
Même dispositif pour Mutigney

La SAS Chassey Énergie, porteuse du projet, regroupe huit exploitations (pour 11 agriculteurs), Opale Énergies Naturelles, et Jura Nord. La mise en route est prévue pour l'été 2019. Le dispositif retenu est réalisé par le même constructeur. Identique à celui de l'unité de Gendrey il produira lui aussi de l'énergie à partir de fumiers, lisiers et résidus de cultures. ■

Forte d'une activité d'élevage encore importante, le territoire de Jura Nord dispose d'une richesse énergétique longtemps inexploitée

Parc éolien : premières études de sol

Première étape de la construction du parc éolien Jura Nord La Comtoise, les études préalables de sol se sont déroulées en avril 2018 sur les communes concernées, Gendrey, Sermange et Saligney. Porté par le groupe Velocita Energies et le développeur Opale Energies Naturelles, en partenariat avec les collectivités locales ce projet prévoit l'aménagement de onze aérogénérateurs. ■





en prenant le temps de partir de bon matin, sur les chemins, à bicyclette...

MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS DOUX

Une autre façon de découvrir le territoire

Les cyclistes et piétons peuvent désormais circuler en toute sécurité sur un nouveau tronçon de l'EuroVelo 6 entre Ranchot et Orchamps.

6 km de parcours

Les services du Conseil Départemental, maître d'ouvrage et maître d'œuvre de l'opération, ont étudié en concertation avec Jura Nord le meilleur tracé, assurant une sécurité optimale aux usagers. Le choix du parcours s'est ainsi appuyé sur le chemin de halage existant entre Ranchot et le Moulin des Malades. Il traverse ensuite le village de la Barre, avant de rejoindre Orchamps par le Chemin des Morts. Soit 6 km de parcours, dont 2,8 km en site propre. Initiés en octobre 2017, les travaux ont été financés par l'État via l'appel à projets TEPCV, la Région, le Conseil Départemental du Jura, et Jura Nord. Le 5 avril dernier, une réunion de concertation avec les communes et les usagers de la vélotoute s'est déroulée à Monteplain, afin de réfléchir conjointement à des améliorations.

Une nouvelle liaison douce

Dans le cadre d'un projet d'aménagement piétonnier de la commune de Sallans, Jura Nord a financé une liaison douce entre le hameau Les Calmants

et Fraisans, en bordure de la route départementale. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un schéma intercommunal des déplacements doux à Jura Nord, en partenariat avec le Département, qui vise à étudier toutes les possibilités de cheminements doux mais aussi à travailler sur la création d'une nouvelle boucle reliant les sentiers existants.

Sept aires de covoiturage

A l'initiative du Conseil général du Jura en 2015, en partenariat avec les communes, sept aires de covoiturage ont été définies à Jura nord, et matérialisées par des pancartes à Ougney, Orchamps, Dampierre, Rans, Ranchot, Gendrey, et Fraisans. ■

Mobigo, la Région étoffe le service de transport à la demande

C'est désormais la Région Bourgogne-Franche-Comté qui assure le service de transport à la demande. Le fonctionnement est toujours aussi simple : réservez votre trajet

et le jour J, un conducteur viendra vous chercher à l'arrêt le plus proche de votre domicile pour vous conduire à Fraisans, Orchamps, Pagney ou Pesmes. Une fois arrivé, vous aurez un minimum de deux heures pour vos démarches. Le conducteur vous ramène ensuite à votre point de départ. Le service est assuré deux fois par semaine à Jura Nord, pour une durée minimum de deux heures sur place. ■



réservez :
0 800 21 32 33



Toutes les informations :
www.jura-nord.com/page/mobigo-service-de-transport-a-la-demande-a-jura-nord



LES COMMUNES RÉNOVENT !

Signature de la convention de partenariat pour les certificats d'énergie-TEPCV avec Yves Chevillon, Directeur EDF Commerce Est (à gauche), et Gérome Fassenet, Président de la Communauté de communes Jura Nord, le 15 septembre 2018.

Grace aux certificats d'économie d'énergie ...

La Barre à l'heure de la transition énergétique

À La Barre, village de 230 âmes, le maire Philippe Gimbert s'emploie depuis son premier mandat il y a quinze ans à faire baisser l'empreinte carbone de sa commune. Le premier projet fut la création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur pour la mairie, la salle des fêtes et les deux logements communaux. Le second projet fût celui de l'éclairage public : les luminaires ont d'abord été remplacés par des verres plats, puis des ampoules basses consommation ont été installées. Ont suivi la réhabilitation énergétique de la salle des fêtes et la pose de panneaux solaires sur le toit de la mairie et en 2018 la réhabilitation énergétique d'un appartement communal et la pose de panneaux photovoltaïques sur son toit. « On a réalisé beaucoup d'économies en matière d'achat de combustibles. Nous avons économisé également sur l'éclairage public. Mais ce ne sont pas les seules économies qui nous guident : on le fait parce qu'on y croit ! » explique Philippe Gimbert. ■



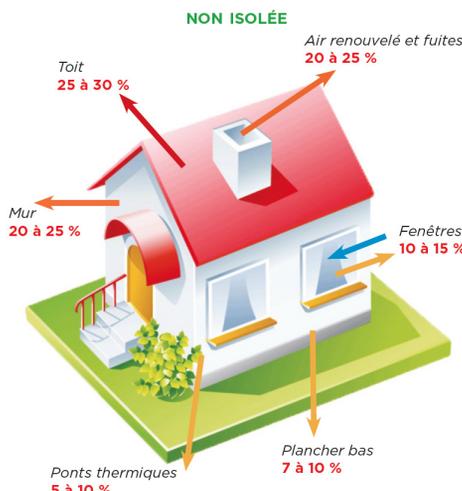
Dans le cadre d'un partenariat avec EDF, Jura Nord a saisi l'opportunité de faire bénéficier ses communes membres de subventions pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie.

On a tous à y gagner !

En sa qualité de Territoire à Énergie Positive Jura Nord bénéficie du programme « Certificats d'économie d'énergie TEPCV ». Ce dispositif permet de financer des opérations d'économies d'énergie dans les bâtiments publics des communes volontaires auprès des producteurs d'énergie. Jura Nord a choisi de travailler avec EDF dans le cadre de ce dispositif. La communauté de communes a ainsi interrogé les

communes du territoire sur leurs besoins en termes de travaux de rénovation énergétique. Treize communes ont manifesté leur intérêt. Afin de les accompagner au mieux, Jura Nord a lancé un marché pour la réalisation de diagnostics thermiques. Vingt bâtiments ont pu être audités. Dans le respect du décret relatif à ce programme, les travaux ont tous été réalisés avant le 31 décembre 2018. Il s'agit essentiellement d'opérations d'isolation et de changement de menuiseries. Les communes de La Barre, Mutigney, Orchamps, Pagney, Romain, Saligney et Taxenne vont pouvoir désormais faire valoriser financièrement les Certificats d'économie d'énergie générés et bénéficieront d'un remboursement partiel de leur investissement. ■

DÉPERDITIONS MOYENNES POUR UNE MAISON D'AVANT 1975



Vous avez un projet de rénovation énergétique (combles, fenêtres, chaudière...)?
Rendez-vous auprès de l'Espace Info Énergie qui vous accompagnera gratuitement dans vos démarches et vous renseignera sur les aides financières mobilisables.

Contact :

- **Permanence de Dole :**
Soliha Jura, 3 avenue Aristide Briand,
39100 Dole. Tél. 03.84.47.81.14
- **Permanence de Besançon :**
1 chemin de Ronde du Fort Griffon,
25000 Besançon. Tél. 03.81.61.92.41



■ Philippe Pelletier,
Authume



■ Ludvine Gerardin,
Offlanges



■ Marie-Jo Gaillard,
Labergement-
lès-Auxonne



voici la suite de notre série de portraits de quelques amoureux de la laine que vous retrouverez le 6 octobre au festival Laine à l'Est ...

Paul, l'éleveur de moutons noirs

La ferme du Mouton Noir se trouve sur le premier plateau du Doubs, à Crosey-le-Grand. Un pays traditionnellement d'élevage bovin, producteur de Comté. Paul Kister s'y est installé voilà bientôt quatre ans avec sa compagne Géraldine, pour élever des moutons et entretenir les différents terrains et vergers autour du village. Avant de s'installer en Franche-Comté, Paul a vécu une douzaine d'années dans les Alpes, à l'association Longo Maï où il a travaillé l'art de la filature. Frontaliers du Jura Suisse, Paul et Géraldine ont opté pour des moutons Brun-Noir du Pays, une brebis suisse très ancienne, mixte laine et viande. Cet animal est bien adapté à l'herbe abondante et au climat local. Historiquement, il habillait les gens du pays d'un vêtement en droguet, un mélange de laine noire et de chanvre. Le Brun-Noir du Pays est issu de différentes races du Jura Suisse de couleur mais, depuis 1925, on

a renoncé à ces croisements. Il reste en Suisse quelques troupeaux de plusieurs centaines de brebis mais surtout de petits troupeaux de 20 à 50 brebis, complémentaires des élevages laitiers. Les réformes agricoles poussant à la spécialisation, que deviendront ces petits troupeaux et la diversité génétique qu'ils représentent ? En Franche-Comté, la majorité des troupeaux ovins sont également de petite taille et de nombreux éleveurs proches de la retraite. Pour Paul et Géraldine qui souhaitent développer et diffuser cette race pour sa laine noire, homogène et relativement fine (25-35 microns), il y a urgence à conserver la diversité génétique de cette race à faible effectif, de part et d'autre de la frontière. Si le cœur vous en dit, ils se feront un plaisir de vous faire découvrir leur exploitation et de vous présenter leurs moutons. N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez des agnelles ou des agneaux... tout en sachant qu'ils n'ont qu'un tout petit élevage. ■

pour enseigner, elle rentre au pays pour reprendre un peu plus tard, après un congé parental, un poste au lycée d'Auxonne. Elle décide en 2008 de prendre une demi-retraite... toute relative puisqu'elle se tourne alors vers le yoga qu'elle enseigne maintenant dans différentes associations. Au tournant des années 2000, elle se passionne pour tout ce qui touche aux activités lainières. Son goût pour les couleurs et les plantes l'orientent tout naturellement vers la teinture. Une activité vraiment complexe qui ne lui fait pourtant pas peur, bien au contraire. Elle y voit plutôt un nouveau défi que sa curiosité, son punch, sa soif d'originalité la poussent à relever. Elle se tourne alors vers les teintures naturelles. C'est décidé, elle deviendra teinturière ! Mais plutôt qu'avoir recours à des teintures synthétiques, elle préfère expérimenter à partir de végétaux qu'elle récolte dans la nature environnante - géranium à Robert, saule, gland,



Sophie Bertolotti
21130 Champdôtre
<http://kamalaine.fr>
06 84 79 65 05



Paul Kister
et Géraldine
Goulier
25340 Crosey-
le-Grand

kister@no-log.org
06 71 69 88 44
09 73 65 11 25

Sophie, la lainière-teinturière

A Champdôtre, petit village de Côte d'Or proche d'Auxonne, Sophie Bertolotti nous accueille dans sa maison au milieu des toisons à trier et des écheveaux multicolores. Sophie a plus d'une corde à son arc. Après un cursus universitaire à Dijon et un séjour aux États-Unis, une agrégation d'anglais en poche et quelques détours ... jusqu'à Tahiti



Photo © Alice Thiney

■ MOUTONS D'ICI, LA SAGA !



Photo © Ludvine Gerardin



reine des prés, tanaïse... - mais aussi des plantes cultivées dans son jardin - camomille, genêts, noix, souci, œillets d'Inde... - et des épluchures comme les peaux d'oignon, d'agrumes ou d'avocat, fanes de carotte ou d'extraits de plantes. C'est dans sa cuisine, dans de grandes bassines, que, telle une alchimiste, elle prépare ses teintures, faisant infuser les plantes qu'elle a cueillies ou ramassées. Attention, Sophie ne travaille pas n'importe quelle laine ! Elle utilise celle de toisons qu'elle a elle-même sélectionnées et débarrassées des impuretés, aidée parfois par des amies dans cette tâche fastidieuse mais nécessaire. Il faut voir avec quelle dextérité elle sort les toisons brutes des curons, les étale sur une table de tri pour en retirer toute forme de souillure ! Ce n'est qu'une fois la laine lavée et dégraissée (en Bourgogne ou en Haute-Loire), puis filée et mise en écheveaux (dans la Creuse ou en Italie) que Sophie procède à la teinture proprement dite. Avant d'y faire macérer les écheveaux, elle s'attelle à la préparation de la laine. Le mordantage consiste à traiter les fibres par immersion dans une solution à base d'alun de



Le symplocos (*symplocos cochinchinensis*) est un arbre bio-accumulateur d'alumine, le mordant en poudre de ses feuilles



Lys Mony carder la laine. Photo © Philippe Pelletier

potasse, ou de symplocos (un mordant végétal) de manière à ce que la couleur pénètre dans la fibre et résiste mieux à la lumière. Retour à la cuisine, les écheveaux sont immergés dans les bassines de teinture et mis sur le feu. Avec certaines plantes, comme la garance, il faut veiller à maîtriser la température, et remuer la laine en permanence, si l'on

recherche une teinte uniforme. Ce n'est qu'après 30 à 60 mn de « cuisson » qu'elle la laisse macérer proportionnellement à l'intensité recherchée de la coloration. Reste alors à rincer abondamment à l'eau claire avant de mettre à sécher. Alice Thiney, actuellement en stage auprès de Sophie, est enchantée de sa formation. « *Je n'imaginai pas que ces pelotes de laine colorées, si agréables à tricoter, supposaient un travail aussi complexe. A regarder Sophie œuvrer, tout semble si facile. Et pourtant, que de compétence et d'attention !* ». Depuis plus d'un an, les fils à tricoter Kamalaine sont proposés dans des fêtes de la laine comme les Journées Nationales de la Laine à Felletin ou des salons tricot comme le KnitEat de Lyon en avril ou KnitwithFriends à Porto en juin. ■

Lys et sa ferme pédagogique

C'est avec un grand sourire bienveillant que Lys Mony nous accueille dans sa ferme bourguignonne à Francheville, sur le plateau de Langres, au nord de Dijon. Nous traversons les très beaux paysages du Val Suzon pour parvenir au GAEC l'Abrepin qu'elle gère avec Hubert son mari. S'il permet ici où là quelques cultures céréalières, le plateau de Langres, avec sa mince couche de terre arable, est propice à l'élevage des moutons, « *juste de quoi alimenter les cinq cents têtes qui constituent le cheptel de l'exploitation* ». Le GAEC est établi sur « *une terre qui a vu défiler pas moins de huit générations de Mony* ». Lys n'en est pas peu fière, d'autant qu'elle espère bien que l'un de ses enfants reprendra l'exploitation. Son regard s'anime lorsqu'elle parle de ses brebis : des Romanes (autrefois Inra 401 !), une espèce créée par croisement entre la race Romanov d'origine russe et le Berrichon du Cher. La Romane est prolifique : chaque brebis produit deux agneaux et souvent trois par portée, sans intervention humaine et présente d'excellentes qualités maternelles, permettant l'élevage de l'agneau sous la mère avec un lait riche et abondant ! » Si l'essentiel de l'exploitation est tourné vers la production alimentaire de viande ovine, notre élèveuse n'en est pas moins une amie des bêtes. Il faut voir avec quel plaisir elle pénètre dans les enclos et l'affection qu'elle témoigne à ses moutons. Dynamique et infatigable, ce petit bout de femme est capable, comme dans la plupart des métiers de l'agriculture, de mener plusieurs activités de front. Une fois en retraite, l'ancienne institutrice a conservé l'envie d'enseigner et de transmettre aux enfants, mais autrement. Ce doit être une seconde nature chez elle. Sous son impulsion, l'ex-



Il était une bergère ... Lys Mony. Photo © Philippe Pelletier

ploitation est devenue une ferme pédagogique appartenant au réseau de l'École en herbe, liée conventionnellement à l'Éducation Nationale. Plusieurs demi-journées par semaine, elle accueille des élèves et collégiens, depuis les classes maternelles jusqu'à la cinquième. Rien à voir avec les fermettes pour enfants des villes où sont exposés quelques animaux ! Non, ici, les activités qu'elle mène avec les enseignants s'inscrivent véritablement dans le cadre d'une pédagogie. Durant les vacances scolaires, la ferme est un lieu de découverte pour les enfants des centres de loisirs et des crèches, quand ce ne sont pas les pensionnaires de maisons de retraite et les associations de personnes handicapées ou les particuliers, sur rendez-vous. Lys n'a pas le temps de s'ennuyer ! Ses brebis ont, comme tous les moutons, besoin d'être tondues. Si 90% du produit de la tonte est destiné à l'industrie lainière, le reste lui sert à développer sa passion récente : le feutrage. Cette feutrière carde alors elle-même la laine qu'elle utilise. De façon artisanale, elle recourt à un procédé ancestral, purement mécanique, qui consiste à frotter des fibres de laine en présence de savon, leur permettant de s'accrocher les unes aux autres. D'ores et déjà elle confectionne de jolies pièces (savons feutrés, chaussons pour bébé, décorations pour la maison) et souhaite exprimer plus amplement sa créativité à travers cette activité. ■



GAEC l'Abrepin
1 rue du bas de sullier,
21440 Francheville
<http://labrepin.com>



Photo © Ludivine Gerardin

La Mauvaise Herbe, au rendez-vous des tricoteuses ...

Connaissez-vous *La Mauvaise Herbe*, l'épicerie bio de Montmirey-le-Château ? C'est là que se retrouve, certains samedis, une joyeuse bande de tricoteuses, vraiment atypiques. Autour d'une tasse ou d'un verre, on peut rencontrer Edith et Françoise, les épicières, Annette qui vient de Malans, Christine de Dammartin-Marpain, Sophie de Champdôtre, Ludivine d'Offlanges, Isabelle de Menotey, Alice de Dijon, Delphine de Besançon... et bien d'autres. Cette équipe dynamique pratique un art du fil, vivant, contemporain, qui ne cesse de se renouveler. Elles maîtrisent d'ailleurs pour la plupart le langage très spécifique du tricot en anglais. À l'affût des dernières nouveautés, elles échangent autour des événements des arts du fil, partagent leurs découvertes de fils originaux (mélanges de matières et techniques de teintures), d'outils innovants, s'enflamment pour les derniers modèles de designers français ou étrangers. Elles sont familières des podcasts et vidéos, furetent et explorent les réseaux sociaux comme Pinterest, Instagram ou Ravelry, dont elles sont devenues accros. Elles aiment relever les défis, comme les KAL (Knit Along = Tricotons Ensemble) et les projets-mystères

où il s'agit de partager le même pull et son avancement avec des personnes qui peuvent être de l'autre côté de la planète. Une équipe créative qui prend du plaisir à innover sans cesse et s'est amusée, lors de la Journée mondiale du Tricot en juin dernier, à réaliser une immense guirlande de fanions, fort jolie ma foi, en utilisant uniquement des restes de pelotes. Les nouvelles adeptes ou les moins expertes profitent des conseils des plus chevronnées, souvent initiées depuis l'enfance au maniement des aiguilles. Toutes continuent avec entrain quand elles se retrouvent seules à la maison ou en tout autre lieu... Tricoter leur est devenu une seconde nature. Une équipe éclectique donc, qui, grâce aux réseaux sociaux et aux opportunités du Net, a su élargir son horizon et son potentiel. Une équipe passeuse de mémoire aussi, qui souhaite non seulement fédérer toutes les bonnes volontés et pourquoi pas inoculer le virus à quelques messieurs, mais aussi transmettre son savoir-faire et sa passion. Leur prochain défi ? En collaboration avec Serre Vivante et les Forges de Pesmes la création et l'organisation d'un événement ambitieux : le **Festival Laine à l'Est**. ■

<https://www.facebook.com/epicerielamauvaiseherbe/>



Festival Laine à l'Est le 6 octobre 2019



Serre Vivante et les Forges de Pesmes vous invitent ...

En pleine nature, au bord de la rivière Ognon, entrez dans le monde de la laine. Film, exposition et professionnels vous feront découvrir la richesse et la renaissance de pratiques ancestrales, réactualisées. Des éleveurs, un tondeur vous présenteront leurs savoir-faire et leurs troupeaux de bêtes à poil : mouton, alpaga, lapin ou chèvre mohair. Vous pourrez préparer votre hiver dans un marché de la laine où une trentaine d'artisans exposeront leurs productions. Dégagez votre cou et vos épaules, vous pourrez les habiller des plus belles étoles, écharpes, pulls ou prévoir de jolis cadeaux en tricot ou en feutre pour Noël. Préparez aussi vos sacs à tricot ! Il y aura un grand choix de fils de laine à tricoter, des productions françaises artisanales, du filé main, des couleurs nature ou teintées de façon naturelle et de la mercerie. Venez aussi vous initier à l'art du filage, du feutrage, du tricot ou du crochet lors des démonstrations ou approfondir vos connaissances dans les ateliers à thèmes (sur inscription). Profitez enfin d'un moment de détente au salon champêtre pour vous restaurer, déguster une pâtisserie-maison et... tricoter évidemment !

En savoir + > <https://www.facebook.com/LainealEst/>



Photo © Alice Thiney

Entretien avec Lucien Puget, un lycéen très engagé



■ Catherine Roy, pour Serre Vivante

Actuellement en première S, Lucien à 17 ans milite depuis longtemps déjà pour la défense de l'environnement.

Tout naturellement Lucien soutient le mouvement *Fridays For Future* - les vendredis pour l'avenir - créé en août 2018 par la jeune lycéenne suédoise Greta Thunberg. Comme beaucoup de ses camarades des lycées Nodier et Duhamel il participe aux différentes marches pour le climat et n'hésite pas à l'occasion à partager ses conseils, ses qualités d'organisateur pour la préparation du matériel, de la manifestation et la diffusion de l'information. Comme tous ces jeunes, il demande que des mesures soient prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, pour sortir du nucléaire, supprimer les pesticides etc...mais en novembre dernier tout au début de l'action des Gilets Jaunes, Lucien se rallie à ce mouvement car il pense que se battre pour l'environnement ne servira à rien si on n'agit pas sur la politique globale du pays, et même du monde !



Pourquoi un tel engagement ?

« Je me bats pour mon avenir, nous sommes vraiment en état d'urgence climatique mais aussi sociale; je me bats pour une société qui fasse passer l'humain avant le profit. Je me suis toujours mobilisé pour les causes qui m'interpellent, qui me tiennent à cœur. Et la sauvegarde de la planète est évidemment la priorité puisque sans cela le reste ne sert à rien ; mais ça passe par un changement radical du monde dans lequel nous vivons, ces

“ Je me bats pour mon avenir, nous sommes vraiment en état d'urgence climatique mais aussi sociale ”



Crédit photo © Hugo Barré-Chaubet

Fridays for Future: Késako ?

À quoi ça sert d'aller en cours si nous n'avons pas d'avenir ? Fridays for Future est l'appel de Greta Thunberg, la jeune suédoise de 16 ans dont le discours à la conférence de l'ONU sur le changement climatique en 2018 a fait le tour d'internet. Elle invite la jeunesse à descendre dans la rue chaque vendredi pour se faire entendre et investir calmement un lieu symbolique de la lutte contre le changement climatique. Le but ? Faire pression sur les dirigeants pour limiter le réchauffement climatique ! ■

sociétés ultra libérales où l'argent dirige tout, où les lobbies sont surpuissants. L'épuisement des matières premières, la surproduction, le gaspillage et la surconsommation mais aussi l'exploitation et l'asservissement de l'homme ont les mêmes causes. Je participe et je suis tout à fait d'accord avec les revendications des mouvements Fridays For Future ou Nous voulons des coquelicots, mais à mon avis il faut aller plus loin pour traiter le problème à la source ! Il ne suffit plus d'alerter sur l'urgence de la situation environnementale, il faut changer nos modèles de production, de consommation, ... et c'est possible ! ».

Gilets Verts et Gilets Jaunes

Comme Lucien, d'autres jeunes dolois qui se revendiquent écologistes, Elie, Luc, Jérôme, et bien d'autres, ont rejoint le mouvement des Gilets Jaunes. Si ceux-ci étaient peut-être tout au début axés sur le pouvoir d'achat, pour une vie meilleure, très vite beaucoup se sont aperçus de la nécessité d'un

changement plus global de politique. Les revendications sur les problèmes environnementaux ont très vite émergé, on a pu le constater entre autre lors du « Vrai Débat » organisé par l'association « Citoyens libres du 39 » à Dole Expo, où la demande d'une fiscalité juste, solidaire et écologique mais aussi la suppression rapide et totale du glyphosate ou encore l'instauration d'une taxe sur le kérosène des avions se sont exprimées. Des Gilets Jaunes dolois ont même établi et diffusé une plaquette indiquant les producteurs locaux et bio pour favoriser une alimentation plus saine et proche de chez nous !

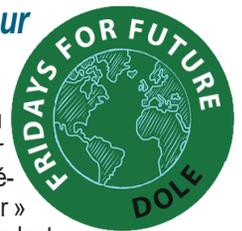
Pour vous Lucien, qu'a apporté le mouvement Gilets Jaunes ? Est-il loin des revendications des écologistes ?

« Cette révolte a permis aux personnes de se retrouver, de se parler au-delà de leurs opinions politiques, d'échanger des idées, des points de vue. Les gens ont commencé à s'informer, les idées se structurent, évoluent et je pense que nous partageons de nombreuses aspirations : j'invite tous les adhérents de Fridays For Future, des coquelicots... à venir sur les Ronds-Points ou aux différents QG pour discuter, ils seront bien accueillis autour d'un café et verront que les idées ne sont pas si éloignées et que nous partageons souvent les mêmes valeurs!!! Pendant une marche pour le climat à Grenoble, des jeunes scandaient « on est plus chauds que le climat, et on est même plus chaud que le Fouquet's » en référence aux manifestations des Gilets Jaunes, un beau résumé de nos proximités ! » ■



Un devoir pour Monsieur le Maire de Dole

Lors de la marche du climat du vendredi 15 mars, organisée par les lycéens, ceux-ci avaient déposé devant la mairie un « devoir » pour le maire de la ville, demandant un inventaire de la situation écologique de Dole. Cinq questions autour du thème de l'écologie étaient à traiter. Si les lycéens et étudiants du collectif "Fridays For Future Dole" ont bien reçu une réponse du maire, un document de 30 pages, celle-ci ne répondait hélas pas complètement aux questions posées. Les étudiants se sont donc réunis sur le parvis de la mairie, vendredi 29 mars à 10h15, pour une nouvelle action « symbolique et pacifique ». Grimés en professeurs, ils ont simulé le conseil de classe de l'élève Jean-Baptiste Gagnoux, lui attribuant la note de « 8,76/20 » en écologie. « Monsieur le maire a rendu une copie qui mérite nos encouragements, mais il a commis quelques hors-sujets problématiques », ont par exemple expliqué les faux professeurs du jour, avant d'assigner à la municipalité un nouveau devoir. « Nous laissons deux semaines à la mairie pour créer une plateforme de suivi des projets écologiques accessible librement à tous les citoyens », a indiqué le collectif Fridays For Future Dole pour conclure sa manifestation satirique. ■



L'industrie est aujourd'hui responsable de 67 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire du Grand Dole. Ce qui fait que la communauté d'agglomération laisse chaque année une empreinte carbone conséquente, avec des rejets deux fois supérieurs à ceux du département.

Et si on achetait local ?
plutôt que d'enrichir les multinationales des supermarchés ?

AMAP des pommes d'ameur
39100 DOLE et 39200 AUGERANS.
Une quarantaine de variétés de légumes produits sur la ferme.
Vente directe sur les marchés. Paniers d'AMAP.
Horaires : mardi à Augerans 17h-19h et jeudi à Dole Cours St Maurice 16h30-19h.
Contact : 09 52 85 48 66

La ferme du Creux Vincent
44 rue de la Ferme, 39100 FOUCHERANS
Vente directe aux particuliers. Fruits et légumes de saison et cueillette de printemps et d'été. Agriculture raisonnée.
Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h30 à 18h30 et le samedi jusqu'à 17h.
Contact : 03 84 82 75 27 - FB : Ferme Du Creux Vincent

Producteur maraîcher Jérôme Thuillier
47 Rue Amont, 21770 ECHENON
Vente directe de légumes de saison + œufs de ferme, miel, confiture de tomates et crème de châtaignes bio.
Marché mercredi et samedi de 8h à 12h.
Contact : 03 80 20 00 41

Producteur maraîcher Eric Vachon
4 Rue Jean Vachon 21130 AUXONNE
Vente directe de légumes du producteur au consommateur, ainsi que de fruits de saison.
Horaires : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30, le dimanche et les jours fériés de 8h30 à 12h.
Contact : 03 80 31 10 15 / 06 31 09 22 32 / 07 60 09 20 45

AMAP des jardins de la guinguette,
5 route de Talpeneux 39120 LES HARIS
Légumes bio, plantes aromatiques, fruits rouges. Livraison le jeudi sur le parking de la jardinerie jurassienne.
Contact : 06 68 05 43 91 - Mail : lesjardinsdelaguinguette@yahoo.fr

Les œufs bio de Fred
12 rue du Château, 39500 CHAMPDIVERS
Contact : 06 75 92 22 24 FB : Les Œufs Bio De Fred

La ferme de Crissey
9 rue de la cour des Chênes, 39100 CRISSEY (distributeur d'œufs devant l'aspic).

Jérôme Thuillier producteur maraîcher
47 Rue Amont, 21770 ECHENON - contact : 03 80 29 08 41

Pisciculture de la Dorne
39120 CHENE BERNARD
Poisson d'eau douce, poisson aquarium tropical, ...
Contact : 06 84 81 94 33. FB : pisciculture Source de la Dorne
http://piscicultureladiorne.fr

Le Marché d'Écluse
11 rue de Malherbe, 21130 AUXONNE
Vente de légumes (Béarnaise et Violette charolaise).
Contact : 06 80 29 08 65 - FB : Marché D'Écluse

Pignon horticulture,
21 Grand Rue, 39100 BAVERANS
Paniers de légumes frais à venir chercher.
Contact : 03 84 72 19 18 - FB : EARL Pignon Horticulture

Les Jardins de Cômeque,
1 route des Hayes 39120 LES ESSARDS TAIGNEVAUX
Légumes, fruits rouges (FB La Marsotière), produits du terroir et de producteurs locaux
Contact : 06 59 68 73 19 / 07 67 33 25 00 - FB : Les Jardins de Cômeque - Mail : lesjardinsdecomeque@gmail.com

Les maraîchers du Pré Velot,
33 Ter route de Ravans, 21105 AUXONNE
Paniers en Amap sur Dijon et paniers à la ferme le vendredi après-midi.
Contact : 03 80 31 40 91 - FB : Pré Velot-Maraîchage biologique - Mail : pre-velot@orange.fr

AMAP des halles,
2 rue de l'église (maison du patrimoine) 39100 ORCHAMPS
L'Amap des Halles d'Orchamps propose des produits bio, à travers des contrats pour sécuriser le producteur.
Contact : 06 95 68 61 48 FB : AMAP des halles d'Orchamps

De la terre à l'assiette
1 route de Dijon, 21150 AUXONNE
En direct des fermes du Jura, de Côte d'or, de haute Saône, des légumes et fruits bio livrés dans des paniers.
Contact : 06 83 35 41 42
FB de la terre à l'assiette. delaterraeassiette@gmail.com
http://www.de-la-terre-a-lassiette.fr

Les paniers de Maïva
Arc et Semans
produits issus de culture raisonnée sélectionnés à Rungis
Contact : 07 84031 73 27
FB Les paniers de Maïva

EARL Baudart
1 chemin du Poiré 39100 GEVRY
Contact : 06 89 66 11 58
earlbaudart@orange.fr

EARL SEGUN
1 rue Fragnol 39410 SAUBIN
Contact : 06 85 42 18 31. FB EARL Seguin
Edouard_seguin@yahoo.fr



Pesticides, une saga centenaire

La valse des poisons

1 CHAQUE MERCREDI, UNE QUESTION D'ACTUALITÉ, PLUSIEURS REGARDS

Cet article a été initialement publié dans le n°237 du journal le1 du 20 février 2019. Merci à l'auteur et à la rédaction pour l'autorisation de reprise.



■ Fabrice Nicolino
Journaliste



Collaborateur de Charlie Hebdo et de La Croix, il est l'auteur de plusieurs livres sur les dangers liés aux pesticides de synthèse. Il est à l'initiative de l'appel "Nous voulons des coquelicots" lancé en septembre 2018

Spécialiste des questions environnementales, Fabrice Nicolino revient sur les liens consubstantiels entre l'industrie chimique et l'agriculture industrielle.

Le glyphosate est l'arbre qui cache une forêt de molécules problématiques ...

DES MILLIERS DE SOLDATS FRANÇAIS des 45e et 87e divisions tombent d'un coup, le visage convulsé. À Ypres (Belgique), le 22 avril 1915, l'armée allemande invente la guerre chimique. La guerre des gaz. 6 000 cylindres en acier, contenant 150 tonnes de chlore, ont été ouverts sur 7 kilomètres de front. Qui a imaginé l'horreur ? Fritz Haber, qui obtiendra - pour autre chose - un prix Nobel de chimie. Il travaille pour BASF - toujours vaillante en 2019 -, mais en étroite collaboration avec Bayer, ce géant qui vient d'absorber Monsanto, le plus grand utilisateur de glyphosate au monde.

L'histoire de l'industrie chimique, dont l'agrochimie n'est jamais qu'un élément, se confond avec le crime.

C'est dans le labo du même Haber, Juif allemand passionnément nationaliste, que l'on synthétisera le Zyklon en 1917, dont on a oublié qu'il était d'abord un pesticide, surpuissant contre les poux. Haber ne porte aucune responsabilité dans l'horreur à venir, mais Bayer, si. En 1925, le groupe, déjà puissant, entre dans le cartel bien connu IG Farben, qui fusionnera pratiquement avec l'appareil de pouvoir nazi. Ses chercheurs inventeront des gaz appelés à de vastes usages, comme le sarin. Surtout, ses

équipes installeront dans la plaine polonaise l'infamie usine Buna-Monowitz où des milliers d'esclaves tirés de la géhenne toute proche d'Auschwitz trimeront sous le fouet. Dont un certain Primo Levi. Le résultat ? Fritz ter Meer, le chimiste responsable de la supervision des travaux, est condamné après la chute de ses idoles à sept ans de prison, dont il ne fera qu'une partie. En 1951, on le retrouve au conseil d'administration de Bayer, dont il deviendra le président du conseil de surveillance. Car les affaires ont repris, qui n'avaient jamais cessé. Parallèlement - c'est bien le mot qui convient -, Monsanto aura constamment défendu des pratiques inouïes. Faut-il parler de la petite ville américaine d'Anniston, progressivement désertée

Pesticides, une saga centenaire

par ses habitants malades ? Monsanto y a produit entre 1929 et 1971 des centaines de milliers de tonnes de PCB, l'un des pires poisons qui soient. On sait aujourd'hui que Monsanto connaissait la vérité au moins depuis les années 1960. Faut-il parler de l'agent orange fourni à l'aviation américaine pour détruire la forêt tropicale vietnamienne ? Et des millions de malades actuels dans l'ancienne Indochine française ? De l'affaire de l'hormone de croissance bovine ? Enfin, du Round up, produit phare de Monsanto, contenant le fameux glyphosate, mais encore bien plus toxique que ce seul principe actif ? Tentons pour une fois de ne pas nous tromper de cible. Le glyphosate est sans conteste l'arbre qui cache une forêt de molécules problématiques.

Monsanto sait depuis les années 1980 que son herbicide pose de graves questions de santé publique

à l'abandon d'activités qui ont échappé à tout contrôle humain. Et pour en revenir au glyphosate, le dossier est limpide pour qui sait se plonger dans une histoire profuse, faite de milliers de pages rédigées dans une langue que personne ne parle. Heureusement vinrent les "Monsanto Papers". La justice américaine a en effet exigé et obtenu en mars 2017 que Monsanto rende publics des documents internes à l'entreprise. Où l'on voit apparaître le pire. Des opérations ciblées contre des scientifiques non corrompus. La rédaction d'articles par les équipes de Monsanto, signés ensuite par des scientifiques dûment rétribués. Des manœuvres très organisées pour défendre le glyphosate et le Roundup, alors même que Monsanto sait depuis le début des années 1980 que le glyphosate pose de graves questions de santé publique.

Printemps silencieux

L'histoire des pesticides est paradoxale. Car il ne fait aucun doute qu'au point de départ - prenons comme année zéro 1945 -, les pesticides de synthèse sont apparus comme des miracles. Les agronomes, ne l'oublions pas, n'étaient pas parvenus à contenir des ravageurs des récoltes de pommes de terre comme les doryphores. Le DDT, lui-même, a sauvé *in extremis* Primo Levi déjà cité, à peine libéré des camps nazis, et qui se mourait d'un typhus propagé par les puces de rat. Cet état d'euphorie, malgré quelques alertes, dure jusqu'en 1962, au moment où la biologiste américaine Rachel Carson publie un livre étincelant, *Silent Spring*. Pour la première fois, l'essentiel est écrit : les pesticides sont un poison global, planétaire. Monsanto se lance dans une immonde campagne de presse contre la scientifique. Il est plaisant de constater, compte tenu des attaques actuelles de l'industrie, que la préface de l'édition française de *Printemps silencieux* est signée Roger Heim, à l'époque président de l'Académie des sciences, excusez du peu. Il écrit : « Qui mettra en prison les empoisonneurs publics instillant chaque jour les produits que la chimie de synthèse livre à leurs profits et à leurs imprudences ? » Depuis, le mensonge, la désinformation, la fabrication du doute et la manipulation dominent l'activité de l'agrochimie. On ne peut plus parler vrai, car cela conduirait

Gagner du temps ...

Mais allons au-delà. L'industrie agrochimique est habituée comme aucune autre à abandonner un à un ses produits dangereux. Elle le sait et le planifie, ce qui ne l'empêche nullement de mener des campagnes d'arrière-garde pour gagner de précieuses années. Voyez plutôt le cas extraordinaire des néonicotinoïdes - le Gaucho de Bayer, le Cruiser de Syngenta, le Proteus, le Bambi, le Poncho -, ces tueurs d'abeilles dénoncés dès... 1994. Malgré d'innombrables protestations et des études de scientifiques reconnus, il aura fallu attendre le 1er septembre 2018 pour que cette classe de produits soit interdite en France. Une génération d'opposants se sera épuisée en vain, car les milliards d'abeilles et les milliers de ruchers ont bel et bien disparu entre-temps. Surtout, les pesticides de substitution paraissent hélas, selon les toutes dernières études, menacer directement... les bourdons. Et que dire de la contamination des sols agricoles dans les Antilles françaises ? Le chlordécone, interdit aux États-Unis dès 1976 pour cause de scandale sanitaire, réapparaît dans les années 1980 en Guadeloupe. À la suite de dérogations signées par quatre ministres de l'Agriculture successifs, il sera épandu jusqu'en 1993, provoquant une catastrophe réelle qui fait de la Martinique le « champion » du monde du nombre de cancers de la prostate. Ces



Paul François, une troisième victoire face à Monsanto

derniers jours, Emmanuel Macron, sans aucun doute conseillé, s'est cru autorisé à nier le caractère cancérigène du chlordécone, avant de piteusement se rétracter devant l'évidence des études scientifiques. Ainsi va le monde des pesticides, qui défie souvent l'entendement et meurtrit toute conscience démocratique.

N'avez-vous jamais entendu parler des SDHI ?

Ces pesticides - des fongicides - inhibiteurs de la succinate déshydrogénase sont utilisés sur l'essentiel des surfaces en céréales de France, sur les golfs, mais aussi pour conserver pommes de terre et tomates. En avril 2018, des scientifiques impeccables - Inra, Inserm, CNRS, Université - lancent un appel au secours. Leur travail sur une enzyme humaine - la SDH - dont le mauvais fonctionnement conduit à de terribles maladies jusque chez les enfants les a menés à découvrir que les SDHI agricoles bloquent justement cette enzyme vitale chez les champignons. Que l'on retrouve chez la plupart des êtres vivants, humains compris. Et si ? Et si les SDHI avaient aussi un rôle délétère chez l'homme ? Un indice les inquiète : les SDHI agricoles bloquent bel et bien, en labo, le fonctionnement des cellules humaines. Depuis, rien ou si peu. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), censée tous nous protéger, a rendu un avis assurant qu'aucune alerte n'était nécessaire. Les chercheurs, Pierre Rustin en tête, ont bien envoyé une réponse circonstanciée, diplomatique certes, mais sans appel. Que pèsent-ils ? Sommes-nous à l'abri ? Interdire un pesticide aussi clairement dangereux que le glyphosate semble impossible aux plus hautes autorités de l'Etat. Certains ont fait le choix d'ouvrir une boîte de Pandore que personne ne songe seulement à refermer. Des milliers de molécules diverses, qui n'avaient encore jamais existé sur Terre, ont bel et bien été relâchées. Les responsables sont parmi nous. ■

En avril 2004, Paul François inhale les vapeurs d'un herbicide, le Lasso. S'en suivent des comas à répétition, des maux de tête violents, des pertes de connaissances, des mois d'hospitalisation... Le lien a pu être établi grâce au soutien de ses proches et de scientifiques. En février 2012 Monsanto est condamnée. Une décision historique, confirmée en septembre 2015 par la Cour d'appel de Lyon. Le 7 juillet 2017 la Cour de Cassation casse le jugement et renvoie l'affaire. La cour d'appel de Lyon vient de retenir à nouveau le 11 avril 2019 la responsabilité de Monsanto. Aujourd'hui, le céréalier a converti son exploitation en bio et se bat pour un changement radical de modèle agricole. Un combat qu'il mène au nom de tous les agriculteurs, premières victimes de l'usage intensif des pesticides ...



■ Claude JEANROCH, Billey.

Apiculteur, un métier technique



SDHI : un des prochains scandale de santé public ? Ces molécules tuent en particulier les champignons, mais pas uniquement. Ce ne sont pas du tout des fongicides, ce sont des pesticides au sens large, des poisons qui empêchent les cellules de n'importe quel être vivant de respirer.

Donc tous les organismes vivants sont potentiellement visés, les vers de terre, les abeilles, etc.



Amateurs et professionnels, un point commun : la passion de l'abeille

Passionné depuis l'âge de 15 ans Patrice Cahé s'est occupé d'une vingtaine de ruches durant sa scolarité. Un bac scientifique, puis un BTS agricole en poche, il fera plusieurs saisons sur de grosses exploitations (plus de 1000 ruches) dont 6 mois au Canada, avant de s'installer à 25 ans en tant qu'apiculteur professionnel à Dole en 1996. Aujourd'hui, son cheptel est constitué de 500 colonies, réparties sur une vingtaine d'emplacements, tous situés dans le Jura.

Une filière agricole

L'apiculture est une filière d'élevage à part entière, produisant l'un des rares produits agricoles non transformés avant la vente. Le métier requiert un savoir-

faire et des connaissances pointues : les méthodes apicoles doivent être adaptées à la race des abeilles, à la taille de l'exploitation, au climat et à la végétation environnante des ruches. L'apiculteur doit souvent faire face à de nombreux problèmes : mortalité des abeilles, climat, production irrégulière ... Pour Patrice Cahé il n'y a aucun doute, les pesticides sont pour beaucoup dans la mortalité des pollinisateurs. Les ruches sont souvent porteuses saines des maladies. Mais quand l'environnement est pollué par les pesticides, les colonies sont décimées. Les substances insecticides de la famille des néonicotinoïdes sont toxicopathologiques. Les fongicides de type SDHI sont également nocifs pour les insectes, et probablement pour les humains, quoiqu'en disent les fabricants⁽¹⁾. La mortalité qui est en moyenne de 30% en Franche-Comté se fait beaucoup plus sentir chez les amateurs qui n'ont pas les connaissances nécessaires pour entretenir leur cheptel. Patrice Cahé considère qu'il n'est pas viable d'avoir moins de 10 ruches. Il est maintenant indispensable de nourrir, de traiter en temps utile, de renouveler les reines en faisant des essaims artificiels, de renouveler les cadres de cire. Il faut savoir conserver les meilleures colonies et éliminer les mauvaises.

“ les pesticides sont pour beaucoup dans la mortalité des pollinisateurs...”



des abeilles mortes ... Photo © Claude Jeanroch

Impossible apiculture biologique ?

Patrice Cahé essaye au maximum de calquer ses pratiques sur les cahiers des charges de l'apiculture biologique, mais cela ne lui permet pas de faire labelliser ses productions. Les abeilles allant butiner à 3 km à la ronde, c'est quasiment impossible de trouver des emplacements pour implanter des ruchers répondant aux exigences environnementales dans le nord du Jura. Bien qu'en 2018, l'un de ses ruchers de 24 colonies implantées dans la vallée de l'Ognon ait été décimé en quelques semaines, il constate que la prévalence des maladies a diminué depuis le moratoire sur les 3 substances jugées les plus préoccupantes. Cela dit il reste encore du chemin à parcourir ! Initié en 2008, le plan Ecophyto avait pour objectif de réduire de 50% l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans un délai de 10 ans. Sur cette période, la consommation a en réalité augmenté de 22% ! ■

En savoir + > GAEC la Ferme au Miel 83 rue de la Résistance à Dole 03.84.72.05.29 <http://lafermeaumiel-jura.fr/>

le gîte et le couvert pour les abeilles !

Dans la nature, les essaims s'installent dans des cavités d'une capacité intérieure de 50 litres, assez pour pouvoir stocker le miel, mais pas trop afin de ne pas s'épuiser à chauffer en hiver. Les abeilles choisissent souvent des lieux en hauteur, environ 3,50 mètres, pour se protéger des prédateurs. C'est pour ça qu'on les retrouve souvent dans les cheminées ou les toits de maison. Jamais elles ne s'installeront dans un endroit sans eau ni nourriture. Comme les humains, d'ailleurs. ■

(1) https://www.liberation.fr/france/2019/01/16/les-fongicides-sdhi-sont-un-cas-d-ecole-pour-appliquer-le-principe-de-precaution_1703377

Histoire(s) et légendes locales

LE PATOIS, POURQUOI PAS TOI ?

Presque disparus des villes à la fin du XIX^{ème} siècle, les patois restèrent d'un usage courant dans les campagnes les cinquante premières années du XX^{ème} siècle. Rémy Vacheret parle et réécrit le patois de Falletans afin d'éviter qu'il ne disparaisse à jamais ... Voici une petite racontote, histoire entre gens du village.



Au cās qu'i l'évolrô

Dans lè p'tchiots pâyis y'évê toujou quéqu'un pou baiyi un cô d'main è gens qu'étéin seuls peu qu'hérivin pâ è béchi yeut coutchi, fendre le bô ou ben ramouné lè chem'nè. C'équi qu'baiyin lè main n'se f'sin pas paiyi, mais étin invité è minji, peu r'cevin én ou deux chopines de gratou du Cugnot pou yeut poune. Un jou, l'Fafane qu'évê empilè l'bô d'lè mère Lépine (On léplè c'ment c'qui pasqu'on èrè dit qu'elle évê toujou én branche d'épine nuò dans sè poche) v'nè d'entende sounè l'Angélus. Alòrs è s'dit : « Elle vè m'émnè à bouère, mais c'ment i lè counè bin, elle vè pas m'baiyi lè chopine, mais m'servi dans l'pu p'chiot vére qu'elle è trouvé dans son placà ! » Sô ainsi qu'è lè préparè sè riposte. E so d'mandè c'què pourrè bin r'ponde, peu èn idée lu è travouchi l'ésprit. Lè mère Lépine o érivè, c'ment prévü, déveu lè chopine d'sou l'bras, coinci d'sou l' aisselle. I peu vous garanti qu'i n'yèrò pâ fourò mon nè lavousqu'elle évê mis lè chopine, même lè couchons sentan meyeu ! « Alòr, Fafane, t'à bin méritè un p'tchiot

canon, t'à bin travailli, éprouche pou qu'i t'serve un canon ! » Elle évê souchi d'sè poche un vére qu'on voyè è poune dans sè mais qu'ressemlin è dè battouaires. Faut dir qu'elle èté téillie c'ment un chvò ! Elle vè pou emplè le vére, le Fafane leve le bras peu lu dit : « Eraté, ératé, y vè bouère è lè chopine, au cas qu'i l'évolrò ! » « Pouquoiè donc ? » « Vous éute pas au courant ? » « Au courant d'quouè ? » « Vous sèvé pas qu'è lè Vieu-Loye, én houme è v'lu bouère lè goûtè dans un vére gròs c'ment l'vaute, peu è lè évolé l'vére déveu lè goûtè. » « Peu alòr ? » « Peu alòr, peu alòr... bin è so étrangi peù è l'en ô moù, è l'è r'gagni l'boulvâr dè èllongi » « T'à lu ça dans lè journò ? Mouè i n'l'à pas lu peu neun n'm'en è palé... » « So c'ment c'qui mais i n'veu pas bouère dans vot 'vére pou élè r'touvè le vieu-leu au cem'ére è mon tou, baiyè-me lè chopine ! » Not'Fafane ô èté pu malin pou un cô, peu lè mère Lépine qu'ne sèvé pas si è fèyé crére l'histouère du Fafane ou pâ en è pris pou son grade... C'histouaire o è consomè déveu modéràtion. ■

Traduction : Au cas que j'avalrais

Dans les petits villages il y avait toujours quelqu'un pour donner un coup de main aux gens seuls et qui n'arrivaient pas à bêcher le jardin, fendre le bois ou bien ramoner la cheminée. Ceux qui donnaient la main ne se faisaient pas payer, mais ils étaient invités à manger et recevaient une ou deux chopines de gratou du Cugnot pour leur peine. Un jour, le Fafane qu'avait empilé le bois de la mère Lépine (On l'appelaient comme ça parce qu'on aurait dit qu'elle avait toujours une branche d'épine noire dans sa poche) venait d'entendre sonner l'Angélus alors il se dit : « Elle va m'amener à boire, mais comme je la connais bien, elle ne va pas me donner la chopine, mais me servir dans le plus petit verre qu'elle a trouvé dans son placard ! ». C'est ainsi qu'il a préparé sa riposte. Il s'est demandé ce qu'il pourrait bien répondre, puis une idée lui a traversé l'esprit. La mère Lépine est arrivée comme prévu, avec la chopine sous le bras, coincée sous l'aisselle. Je peux vous garantir que je n'aurais pas enfilé mon nez où elle avait mis la chopine, même les cochons sentent meilleur !

« Alors Fafane, tu as bien mérité un petit canon, tu as bien travaillé, approche pour que je te serve un coup à boire ! » Elle avait sorti de sa poche un verre qu'on voyait à peine dans ses grosses mains qui ressemblaient à des battoirs. Il faut dire qu'elle était taillée comme un cheval ! Elle va pour remplir le verre, le Fafane lève le bras : « Arrêtez, arrêtez, je vais boire à la chopine au cas que je l'avalerais ! » « Pourquoi donc ? » « Vous n'êtes pas au courant ? » « Au courant de quoi ? » « Vous ne savez pas qu'à la Vieille-Loye, un homme a voulu boire la goutte dans un verre gros comme le vôtre, puis il a avalé le verre avec la goutte ! » « Et alors ? » « Et alors et alors... il s'est étranglé et il est mort, il a regagné le Boulevard des allongés ! » « T'as lu ça dans le journal ? Moi je ne l'ai pas lu et personne ne m'en a parlé... » « C'est comme ça, je ne veux pas boire dans votre verre et aller retrouver le Vieux-Logien au cimetière à mon tour, donnez-moi la chopine ! » Notre Fafane a été plus malin pour un coup, puis la mère Lépine qui ne savait pas s'il fallait croire l'histoire du Fafane ou pas, en a pris pour son grade... Une histoire à consommer avec modération. ■

Quel printemps

Au printemps,

Comme j'aimerais les revoir toutes ces fleurs,
Perce-neige, jonquilles, muguet, bois joli... !
Comme j'aimerais les entendre ces abeilles,
Parées de pollen et de nectar

Colporter la vie, entre acacias, pommiers, framboisiers, romarin !
Comme j'aimerais deviner dans les reflets du ciel
Les vols légers et continus des hirondelles voyageuses !

Au printemps,

L'humeur du temps sera-t-elle adoucie,
Et les vents agités du passé enfin apaisés !
Lorsque le parfum du renouveau tapissera l'herbe fraîche,
La saison des amours sera-t-elle encore fidèle à son rendez-vous !
Ah ! Comme j'aimerais fouler cette terre nouvelle
Riche de simplicité, infiniment respectable.

Ce printemps,

J'en rêve, mais pour l'atteindre
Long en est encore le sentier
Que je m'imagine dévaler à pas silencieux
Entre les piquantes aubépines et l'églantier aux senteurs enivrantes
De ses fleurs roses et blanches.
Mais, bientôt ce Printemps
Sera comme un ferment, un levain pour le marchand des quatre saisons,
Le lin et les coquelicots onduleront sur la crête des champs de moisson
Donnant le ton au bon pain doré de l'automne.

Sacré Printemps

Tu es toujours dans l'air comme une chanson
Tu es celui qu'on effleure
Tu es la graine, la pluie, le soleil et le vent.
Comme j'aimerais que tu gardes ton éclosion naturelle
Et que résonne encore et encore pour nous tous
Cette belle musique
Du Sacre du Printemps !

Charly Gaudot ■

Journal d'information du massif de la Serre
édité par l'association Serre Vivante
39 290 MENOTEY - Tél: serre.vivante@wanadoo.fr
Web : http://perso.orange.fr/serre-vivante
ISSN 2112-8073 - Tirage : 10.000 exemplaires. Imprimeur : FCI, Auxonne
Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Claude JEANROCH, trésorier, Nicolas ROQUES, Dole, Nathalie RUDE, Romain, Charly GAUDOT, Brans, Ludivine GIRARDIN, Offlanges, Laurent CHAMPION, Chevigny, Claire CHANTEFOIN, Semrange
Grand merci à toutes celles et ceux qui ont relu ces pages avec attention ...



Défauts de soudure de l'EPR : la dérive de trop ?

EDF a annoncé le 11 avril de nouveaux retards, donc de nouveaux surcoûts, pour le réacteur de Flamanville. Verra-t-on ce chantier aboutir ? Pour Yves Marignac, directeur de Wise, conseil indépendant sur les questions nucléaires, intervenant auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et de l'Agence de l'énergie nucléaire (AEN), les défauts de soudure de l'EPR qui surviennent après plus d'une décennie de retards, de malfaçons et de négligences dans la conception et la surveillance, représentent le problème de trop, pour une industrie nucléaire qu'il juge à la dérive.

Comment en est-on arrivé là ?

Réacteur le plus complexe jamais construit, l'EPR présente forcément des difficultés liées à sa taille, ainsi qu'à l'empilement des dispositions et des redondances de sûreté. Mais il est également marqué par de nombreux péchés originels. À commencer par le lancement du chantier en 2007, alors même que le design détaillé n'était pas encore terminé. Et puis les coûts et les délais annoncés à l'époque, 3,3 milliards d'euros pour une mise en service en 2012, n'avaient aucun sens. Tout le monde le savait. Sans parler de la cuve du réacteur, victime d'une terrible malfaçon

à l'usine qui l'a forgée, Creusot Forge, alors propriété d'Areva. Les problèmes de toutes sortes n'ont fait que s'accumuler tout au long du chantier. Ce problème de soudures pouvait-il être évité ? Ce qui aurait pu l'être en tout cas, c'est qu'il ne remette en cause

tout le projet. Jamais des soudures aussi cruciales pour la sûreté n'auraient dû être mises en place, dans un endroit où elles seraient aussi difficiles à réparer. C'est un non-sens. A minima une fraude par omission.

Fuite en avant ...

L'EPR de Flamanville n'est pour l'heure qu'un immense chantier de béton, sans combustible nucléaire. Compte tenu de l'état du chantier et de l'absence de vérifications systématiques dignes de ce nom, le risque qu'il existe d'autres problèmes de qualité importants pour la sûreté, et qui n'auraient pas été détectés, est réel. Dans ces conditions, il est très problématique de mener ce chantier à son terme. Ce que n'accepteront évidemment jamais les dirigeants d'EDF. Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF déclarait : « Si je devais utiliser une image pour décrire notre situation, ce serait celle d'un cycliste qui, pour ne pas tomber, ne doit pas s'arrêter de pédaler ». Un chantage terrifiant, alors que construire de nouveaux réacteurs ne semble plus à la portée du groupe, industriellement et économiquement. Un jour, les consommateurs et les contribuables demanderont forcément des comptes ... ■



Si le climat politique actuel est loin d'être à la hauteur des crises écologiques, il faut se réjouir des bonnes nouvelles.

Un arrêté publié au Journal Officiel fin avril 2019 a acté définitivement l'introduction d'un seuil de 20% d'aliments issus de l'agriculture biologique en restauration collective d'ici 2022. Si acheter en petite quantité, éplucher les légumes, cuire lentement les aliments prend du temps et nécessite plus de main d'œuvre, et donc coûter un peu plus cher par assiette ... les économies de santé devraient être bien plus importantes. ■

Interdiction du glyphosate



Après le Sri Lanka, premier pays à avoir interdit le glyphosate en 2015, c'est au tour du Vietnam de montrer la voie.

Cette décision politique courageuse d'interdire le glyphosate dès le 10 avril 2019 intervient suite au verdict d'un jury fédéral californien, rendu le 18 mars, estimant que le plaignant avait su démontrer « par la prépondérance de la preuve » que son exposition au Roundup était « un facteur substantiel » de son cancer, un lymphome non hodgkinien. Lors de ce procès opposant Edwin Hardeman à Monsanto, racheté par l'allemand Bayer à l'été 2018, le jury a également condamné la multinationale à verser 80,3 millions de dollars (71,5 millions d'euros) de dommages et intérêts à la victime. En août 2018, un jury californien avait déjà condamné le groupe à verser 289 millions de dollars de dommages et intérêts à Dewayne Johnson, un jardinier atteint d'un lymphome non hodgkinien qu'il attribue au Roundup. Si la peine a été ramenée à 78 millions de dollars en appel, le jugement a été maintenu sur le fond. Selon le Wall Street Journal, Bayer fait face aux poursuites de 11 200 agriculteurs, jardiniers et autres utilisateurs du Roundup. La multinationale fait pour le moment le choix de dissimuler le risque, en annonçant avoir provisionné 660 millions d'euros dans son bilan pour risques judiciaires. ■

Dioxyde de titane, bientôt la fin
Le gouvernement a décidé d'interdire "par précaution" la mise sur le marché des denrées alimentaires contenant du dioxyde de titane.

L'additif connu sous le nom d'E171 devra disparaître dès le 1er janvier 2020. Utilisé dans les colorants blancs ou pour faire briller les couleurs, il est présent dans de nombreux produits de la vie courante comme les confiseries, les dentifrices, les cosmétiques ou les médicaments. L'arrêté ne concerne, hélas, que les denrées alimentaires. Cette substance contient des nanoparticules – d'une taille inférieure à 100 nanomètres, facilitant leur pénétration dans l'organisme – et depuis plusieurs années les associations de défense des consommateurs et de l'environnement alertent sur leur danger pour la santé. Reste à élargir l'interdiction aux médicaments et aux produits cosmétiques susceptibles d'être ingérés comme les dentifrices, rouges à lèvres, etc. ■



En quelques semaines la pétition lancée en décembre dernier recueillait plus de deux millions de soutiens ! Quatre ONG lancent une action en justice contre l'État français, entendant démontrer que sa politique est largement insuffisante pour protéger les citoyens du changement climatique. Il s'agit de faire reconnaître par la justice « l'obligation de l'État d'agir pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, et de protéger les citoyens dont les droits fondamentaux sont menacés », dit Cécile Duflot, directrice d'Oxfam France. La demande préalable rappelle que la France est le pays le plus touché par le changement climatique dans l'UE et que la température y a déjà augmenté en moyenne de 1,4 °C. Le préambule de la Constitution de 1946 et à la Charte de l'environnement - textes inscrits dans le préambule de l'actuelle Constitution - ainsi que la Convention européenne des droits de l'Homme consacrent le devoir de l'État de protéger la santé, l'environnement, ou encore la sécurité matérielle de ses citoyens.

Sur le climat, un gros décalage entre les objectifs et les résultats

Les ONG montrent que l'État n'agit pas suffisamment. En particulier en ce qui concerne les énergies renouvelables, les émissions de gaz à effet de serre et la réduction de la consommation d'énergie, il y a un gros décalage entre les objectifs et les résultats. Depuis deux ans, les émissions de gaz à effet de serre en France sont reparties à la hausse. Symbole politique récent de ce manque d'action, « l'absence de nos ministres à la clôture de la COP24 est une provocation irresponsable de nos pays riches face aux personnes les plus vulnérables en France et partout dans le monde », fustige Cécile Duflot. Les conséquences de cette inaction sont en France

LES GRANDS DEFIS



Cela participe-t-il d'une stratégie du « fait accompli » ? Comment penser que personne n'ait rien vu depuis 2012 ? Les acteurs du dossier n'ont-ils pas tout simplement laissé faire ? Dans l'espoir d'atteindre un point de non-retour, afin d'expliquer après coup qu'il était trop tard, que ça coûterait trop cher, et que donc il valait mieux tout laisser en l'état.



L'État attaqué en justice pour inaction climatique

de plus en plus visibles : forte diminution de la neige dans les Alpes, logements indignes en Seine-Saint-Denis, ostréiculteurs touchés par le réchauffement de l'eau, agriculteurs frappés par la sécheresse, etc. Plus généralement, la fonte des glaciers, la hausse du niveau de la mer, la dégradation de la qualité de l'air, l'exposition à des phénomènes météorologiques extrêmes sont des conséquences de l'inaction politique pour l'environnement et les populations en France. Ces actions ont été précédées de bien d'autres à travers le monde. Le « People's Climate Case » (recours climat citoyen) est porté devant la Cour de justice de l'Union européenne par dix familles affectées par le changement climatique. Autre action contre un État, le procès de « la jeunesse contre les États-Unis » a été lancé il y a plusieurs années par 21 enfants accusant l'État fédéral de violer leurs droits constitutionnels par une politique de soutien aux industries fossiles. En Allemagne, un paysan péruvien a pu déposer plainte contre RWE, une entreprise électrique qui est, avec ses centrales à charbon, le plus gros émetteur de CO₂ d'Europe. « On essaye de faire émerger un droit contraignant de la protection des biens naturels au niveau international », explique l'écologiste Marie Toussaint. Après la lutte pour les droits de l'Homme, le combat de notre siècle est celui du droit à être protégé du changement climatique ■

+> <https://laffairedusiecle.net/>



Le plastique, c'est fantastique

Au rythme actuel, il y aura plus de plastique que de poissons dans les océans d'ici 2050

C'est ce qu'a déclaré Elisabeth Köstinger, ministre du développement durable en Autriche, pays qui exerce actuellement la présidence tournante de l'Union européenne. Alors que 25 millions de tonnes de déchets en plastique sont produites chaque année dans l'UE, dont un quart seulement est recyclé, le Parlement de Strasbourg et la présidence du Conseil européen ont conclu, mercredi 19 décembre 2018, un accord inédit : assiettes, couverts, coton-Tige, pailles, touillettes à boisson, tiges de ballons de baudruche, plastique oxodégradable, contenants alimentaires en polystyrène expansé... ces produits à usage unique – déjà interdits dans certains pays – seront bannis de l'UE début 2021 au plus tard. ■

Racketter l'eau ne peut être une solution face au dérèglement climatique

La décision du tribunal administratif de Bordeaux du 28 mars portant sur le fond de l'affaire, confirme le bien-fondé du retrait par la Préfète de l'arrêté autorisant la retenue de Causcade.

Après avoir étudié l'ensemble du dossier, la justice donne raison pour la 5^{ème} fois, à France Nature Environnement et confirme que le projet est bel et bien illégal. Une digue devait barrer le ruisseau de Causcade pour créer un lac artificiel de 920 000 m³ pour l'usage d'une vingtaine d'irrigants. Le tribunal rappelle que ce projet ne répond en rien à une gestion soutenable de l'eau pour les habitants d'un territoire où l'on manque d'eau régulièrement. L'absence de contribution du projet à l'adaptation des productions agricoles au changement climatique est sanctionnée. En clair, dans un contexte où l'eau se fait de plus en plus rare, le barrage se remplira de plus en plus difficilement, et n'est donc en rien une solution.



En toute illégalité, la Coordination Rurale, syndicat à la tête de la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne, a pris des pelleuses, saccagé la nature et revendiqué « l'inauguration » du barrage. Afin de retrouver sa crédibilité en matière de gestion partagée de l'eau, l'État doit organiser de toute urgence la remise en état du site mais aussi obliger à la compensation des dommages d'ores et déjà réalisés sur la nature. Il ne peut en effet y avoir aucune complaisance avec la délinquance écologique. Le projet de Causcade est l'illustration d'une fuite en avant des irrigants face aux effets du changement climatique. Le réchauffement en cours de plus 2 à 4 degrés a pour conséquence des sols plus secs, des nappes souterraines qui ont plus de difficultés à se recharger et qui in fine alimentent moins les cours d'eau... Les situations de stress hydrique risquent de devenir plus fréquentes et les sécheresses plus longues, voire pluriannuelles. L'adaptation à la crise climatique ne peut dès lors qu'être collectivement menée, en fonction de tous les enjeux à l'échelle du bassin versant, ce qui est le rôle du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Il serait irresponsable de laisser quelques-uns construire leur propre barrage, s'accaparer cette eau devenue rare. Les pouvoirs publics ont pour rôle de ne pas céder aux sirènes des intérêts corporatistes mais bien de définir des projets de territoires partagés. Les Assises de l'eau en cours doivent rappeler cette nécessité d'intégrer tous les enjeux et usages en donnant une priorité claire à la sobriété de nos consommations, à la reconquête de la qualité des eaux et aux solutions fondées sur la nature qui permettent une gestion globale et équilibrée de la ressource vitale qu'est l'eau. ■



Photo © Jean-Claude Lambert

Montmirey-la-Ville, adieu Mme d'Aligny

Françoise d'Aligny, née de Camé Marcein le 12 mai 1936, s'est éteinte à Dole le 4 février 2019.

Elle et son mari avaient à de multiples reprises accueilli les activités de Serre Vivante au château de Montmirey-la-Ville, comme ils avaient généreusement coutume de le faire pour d'autres associations. Madame la baronne avec verve et enthousiasme avait charmé les participants de nos journées du patrimoine de pays ou encore en juin dernier contribué à la réussite de la journée dédiée à la laine et au mouton. Les administrateurs présentent à son époux et à sa famille leurs très sincères condoléances. ■

Bernard Chauvin nous a quittés

Les obsèques de M. Bernard Chauvin ont eu lieu mardi 16 avril 2019 à 14 h 30 à l'église de Moissey.

Maire pendant presque 30 années, conseiller général et vice-président du Jura, technicien de l'eau tant communale que syndicale, il était un élu au service de tous, travailleur infatigable, levé tôt tous les matins ... Les membres de Serre Vivante saluent cette personnalité à l'écoute et appréciée et adressent à son épouse, à ses enfants et à ses proches toute notre sympathie et nos sincères condoléances. ■

SAMEDI 25 MAI
20 H 30

SIMON GOLDIN
chanson

AUTHUME (39)

Concert à domicile
chez Eric Tavernier 3 Chemin des Fourrées 39 Authume
réservations : 06 45 29 87 86. ou lynx.jura@orange.fr



Venez partager l'univers de ce québécois qui s'est installé dans notre région. Il vous entrainera dans une folle histoire ponctuée de chansons très rythmées. Un rendez-vous pour notre plaisir à tous !

☎ 06 45 29 87 86

Nous voulons des coquelicots !



Rassemblements les premiers vendredis du mois.
Prochain rendez-vous : vendredi 7 juin à 18h30 Place Grévy à Dole (ou devant la mairie de votre commune). Cette mobilisation citoyenne est primordiale : cela fait trop d'années que les études se succèdent et qu'aucune mesure concrète n'est prise, sinon de remplacer un produit par un autre, encore plus toxique. Il est temps de passer à une agriculture plus en phase avec l'écologie et la santé de tous.

<http://fne-bfc.fr/nous-voulons-des-coquelicots>

L'AGENDA DU MASSIF DE LA SERRE

L'île très mystérieuse
Par la compagnie Chickadee
Théâtre musical
Vendredi 24 Mai à 20h30, foyer rural de La Barre
Réservez pour être bien placés au 06 60 99 37 74
<http://labarre-foyer-rural.over-blog.fr>

FESTIVAL DE CAVES Réservations 06 18 32 53 77 & festivaldecaves.fr

- **Gredisans vendredi 17 mai** : L'ÉCRITURE OU LA VIE d'après Jorge Semprun adaptation et mise en scène de Guillaume Dujardin
- **Amange mardi 21 mai** : LES SÉQUESTRÉS d'après le roman de Yanette Delétang-Tardif interprétation et mise en scène Camille Roy
- **Montmirey-le-Château jeudi 20 juin** : BALEINE texte et mise en scène de Simon Vincent avec Anne-Laure Sanchez
- **Rainans samedi 22 juin** : LE ROI AU MASQUE D'OR de Marcel Schwob mise en scène d'Étienne Pommeret assisté de Pauline Blérion / avec Anaïs Mazan
- **Menotey mardi 25 juin** : JE SUIS DRÔLE de Fabrice Melquiot mise en scène de Monique Hervouet / avec Pauline Bertani

La guinguette des Forges de Fraisans
11 concerts et spectacles GRATUITS au bord de l'eau

Vendredi 12 juillet
19h30 : Les Risks Totaux de la Relouking Cie Spectacle de rue - clown à partir de 6 ans
21h : Les Lokataires Ska énergique

Samedi 13 juillet
20h30 : Alkabaya Chanson festive

Dimanche 14 juillet
15h30 : M. Gyraf Pour les petits et les grands

Jeu 18 juillet
20h30 : Paris Rome Chansons françaises et italiennes

Vendredi 19 juillet
14h30-18h30 : Bal guinguette avec le Pat's band
20h30 : Glowa Wilka Orkiestra Détournement jazzy

Samedi 20 juillet
20h30 : Tax brothers & the old racoon Folk, country, blues

Jeu 25 juillet
20h30 : Latchés trio chanson française, jazz, musique du monde

Vendredi 26 juillet 20h30 - Not'rue Rock

Samedi 27 juillet
20h30 - Les Brutales Limaces chanson française festive
21h30 - GK - Grav' Kasur ska - chanson française

Jeu 1er août 20h30 - Mojo blues Blues
Vendredi 2 août
14h30-18h30 : Bal guinguette avec le Pat's band
20h30 - La Contrebande Bal folk

Les Picaflores vous font découvrir SOLENVIE
Portes ouvertes européennes de l'habitat participatif

DIMANCHE 19 MAI 10H A 17H
1 RUE DU PRIEURE 39100 JOUHE

Venez participer : échanges, ateliers, repas partagés (nous dégusterons ensemble ce que chacun apporte)

LE THEATRE DU VIDE-POCHES PRESENTE
DON QUICHOTTE
SUR LES ROUTES DE LA MANCHE THEATRE D'OBJETS

Séance exceptionnelle à **MOISSEY LE 14 MAI**
À 20H14 Caveau de Moissey, Prix Libre

Invité par L' Association CRIC et la Bibliothèque CRIQUEURIE
Mise en scène tragi-comique d'un grand classique

Festival Chansons en Fête
MAISON FAMILIALE RURALE SALINS-LES-BAINS
30-31 MAI & 1^{ER} JUIN 2019

JEAN-MICHEL PITON • ARTOUVENT
MARIE D'ÉPIZON
PASCAL MARY • LUC CHARREYRON
GOVRACHE • THOMAS PITIOT

Concerts / Gôûter musical
Scène ouverte / Causerie

www.oreille-en-fete.fr

LA FÊTE DES VENTRES CREUX
SAMEDI 15 JUIN
AU COEUR DU VILLAGE DE RANS (39)

6 juillet 2019
SPECTACLES CONCERTS
la FÊTE de la SOURCE
à Sermange

- 15h15 : Accueil du public
- 16h00 : Andrée Kupp, dresseuse de légumes, de la Cie les Zanimos
- 17h00 : Inauguration animée par La Carotte.
- de 17h30 à 19h : Le Potager Musical, Cie Les Arts Verts. Spectacle et ateliers de création d'instruments de musique à partir de légumes
- 19h00 : Remise du prix au plus bel Épouvantail
- 19h30 : Duo d'Echassiers, épouvantail et jardinier, par la Cie Art'Monie
- 20h30 : Bée, Cie Theatro Naranjazul (chapiteau)
- 21h30 : Concert de la Fanfare Exirium Brass

Petite restauration et buvette sur place !
La Carotte 03 84 81 36 77 www.lacarotte.org

Nouveau!
Marché local
CHAQUE PREMIER MERCREDI DU MOIS
de 17H00 à 21H00
DE MAI A OCTOBRE
PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX

Salle des fêtes de SALANS
BUVETTE

VOX BELARUS
Chœur d'hommes de MINSK
Dimanche 21 Juillet
Abbaye d'ACEY à 15h
39350 VITREUX

Concert de chants religieux orthodoxes et sacrés.
Le groupe VOX BELARUS participera à la messe de 11h.
Tarif : 15€, 10€ étudiant de moins de 26 ans, gratuit moins de 15 ans.
Billetterie sur place 1h avant le concert. Placement libre

Into the Woods
Promenons-nous dans les bois
Comédie musicale de Stephen Sondheim
à Brans
le 7 Juillet 2019 à 20H30
Réservations obligatoires au 03 84 75 36 17

- **Mardi 21 mai** : Rando La chênaie d'Oussières, 9 km niveau facile. Départ 13h30 saule pleureur Dole avec Marie-Alice : 03 84 72 85 11.
- **Dimanche 2 juin** : Rando Passenans circuit des châteaux, 20 km, 5h30, avec Monique S. 03 84 72 76 23.
- **Samedi 15 juin** : sortie vélo forêt de la Serre, 50 km. Départ 13h30 saule pleureur avec Bertrand : 03 84 82 12 64

En savoir >>> www.utan-region-bourgogne-franche-comte.fr

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE
POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE JE SOUTIENS !

Créée en 1992, l'association Serre Vivante a pour objectifs de :

- ✓ œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre
- ✓ mettre en place une centrale d'information et d'animation locale
- ✓ élaborer un document de développement et de protection du massif
- ✓ faire progresser la législation sur les parcs de chasse et sur l'environnement

recopiez (ou découpez) et renvoyez à **SERRE VIVANTE, 39290 MENOTEY**

J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2019

Je fais un don de ___ € (66% déductibles de mes impôts !)

Nom
Prénom
Adresse
Adresse électronique @
Téléphone